



Interdits de vol

EDMONTON (PC) — La société aérienne Wardair, d'Edmonton, a décidé de maintenir au sol ses deux DC-10, mardi, respectant ainsi l'ordre de la Federal Aviation Administration américaine, appuyé par le ministère canadien des Transports.

M. Tom Spalding, vice-président de Wardair, a dit dans une conférence de presse que l'un des avions se trouvait déjà au sol à To-

ronto, au moment de l'ordre d'interdit de vol de tous les DC-10 américains.

Le ministère canadien des Transports a décrété qu'il en serait de même au pays, afin de permettre un examen des boulons d'attache des moteurs.

Quant à l'autre DC-10 de Wardair, il s'est rendu sans passer à Toronto, après un vol notisé d'Écosse à Winnipeg.

Les vérifications devaient se faire mardi, après quoi les DC-10 devaient être libres de reprendre le service.

Par ailleurs, tous les DC-10 immatriculés aux E.-U. sont immobilisés au sol en raison de "déficiences graves et potentiellement dangereuses" dans l'assemblage qui tient le réacteur de l'avion à l'aile.

En page B 12

Le QUOTIDIEN

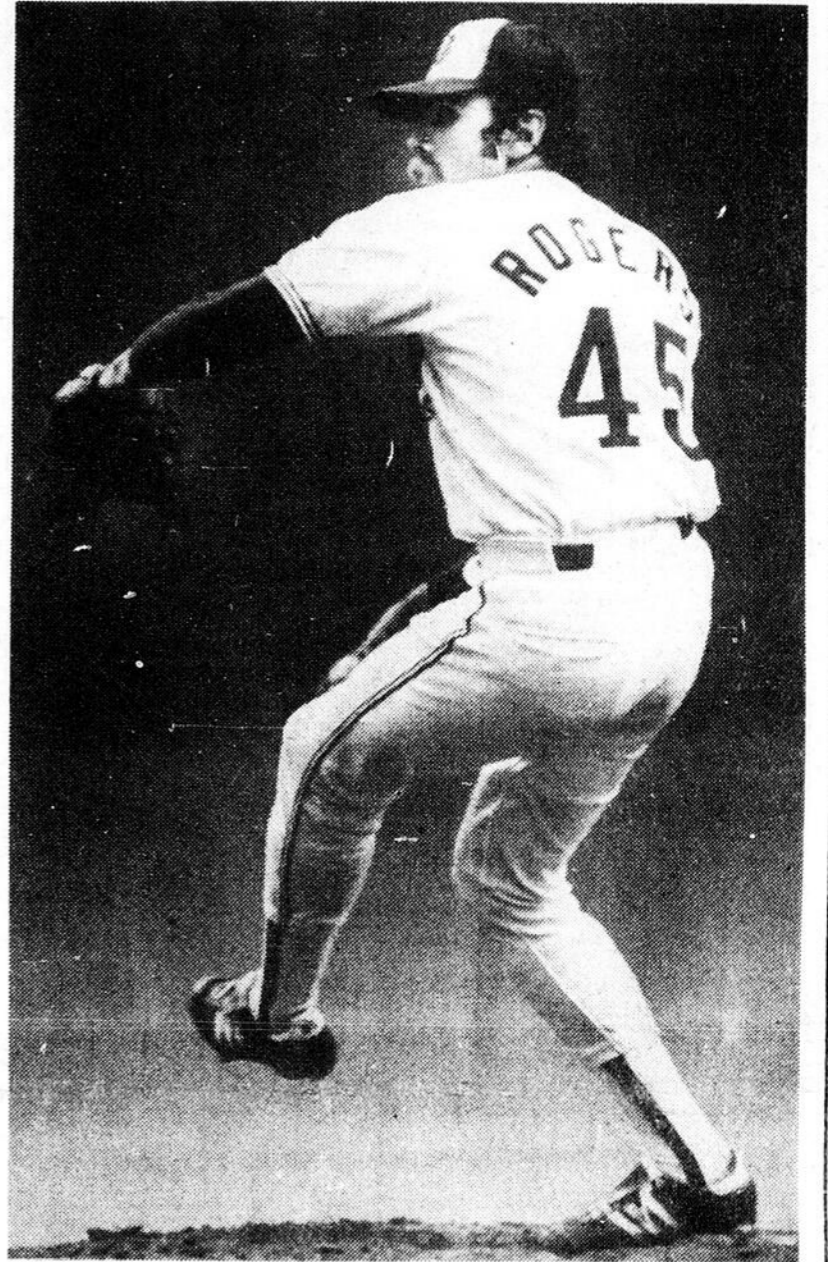
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 199

Mercredi 30 mai 1979

60 pages 25 cents

Les Expos en 1ère place



LANCEUR GAGNANT — Le lanceur Steve Rogers, des Expos de Montréal, a enregistré son deuxième blanchissage consécutif, hier, en limitant les Phillies de Philadelphie à six coups sûrs dans la victoire des siens au compte de 9-0. Par ce gain, les Montréalais sont passés seuls en tête de la division Est de la Ligue nationale de baseball.

(Photolaser PC)



Gagnon Nouveautés et l'Entraide

Projet de \$3 millions

CHICOUTIMI (LG) — L'entreprise de vente au détail Gagnon Frères Nouveautés et la Société immobilière des caisses d'entraide économique étudient sérieusement la possibilité d'aménager à un coût supérieur à \$3 millions, un complexe commercial et à bureaux dans l'îlot formé des rues Racine, Bégin, Hôtel-Dieu et Riverin à Chicoutimi.

Le président du conseil d'administration de Gagnon Frères, M. Lorenzo Brisson, a confirmé la nouvelle hier, tout en précisant

que le projet n'en était qu'à la phase préliminaire.

Selon les informations qu'il a été possible d'obtenir, ce projet consisterait, pour l'essentiel, à relier les principales constituantes de l'îlot, de façon à créer un centre commercial doté d'un mail. Le complexe accueillerait de plus une succursale de la Banque Provinciale et le plus important magasin Provingain de l'est du Québec.

D'autre part, une passerelle relierait le complexe au stationnement étagé de Gagnon Frères.

M. Brisson indiquait que des démarches en ce sens avaient été menées sans succès l'an dernier.

L'obstacle majeur rencontré présentement par les promoteurs porterait sur les éventuels prix de location des espaces commerciaux et à bureaux.

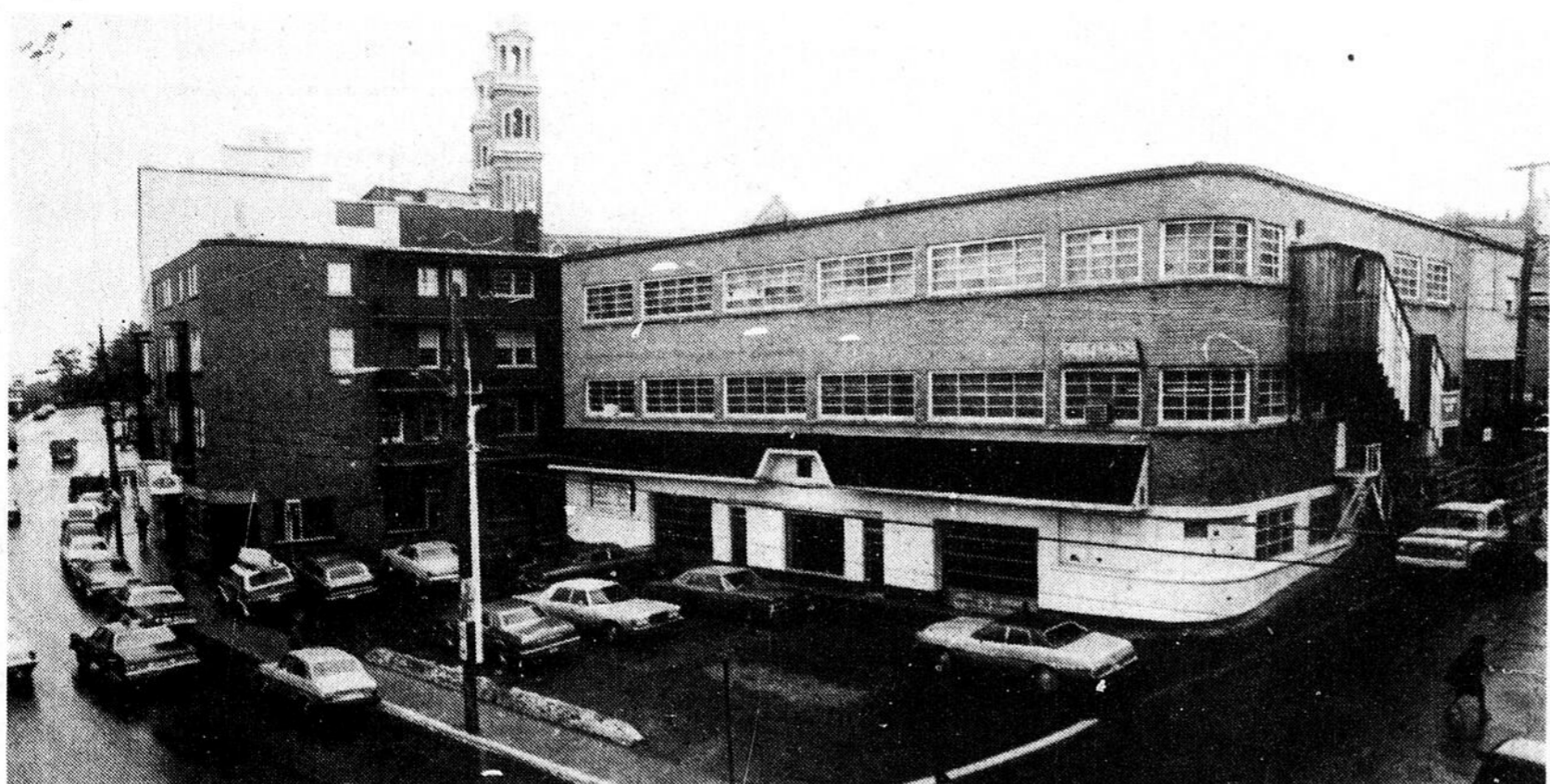
Si les visées de Gagnon Frères et de la Société immobilière des caisses d'entraide se réalisent, il s'agira du deuxième projet majeur à voir le jour dans le centre-ville chicoutimien en quelques mois.

On sait qu'il y a quelques jours à

peine, l'administration municipale de Chicoutimi et la Société immobilière signaient une entente qui conduira à l'élection dans les prochains mois d'un complexe de \$10 millions sur l'îlot de l'hôtel de ville.

Ce projet consiste en la construction d'un stationnement souterrain de 600 places, d'un édifice à bureaux de sept étages, d'un hôtel et de salles polyvalentes. Le complexe donnera également sur la rue Racine, "en bas de la côte".

Quant à celui de Gagnon Frères, il serait érigé "en haut de la côte".



COMPLEXE DE \$3 MILLIONS — L'îlot formé des rues Racine, Bégin, Hôtel-Dieu et Riverin, à Chicoutimi, pourrait se transformer en un complexe commercial et à bureaux. Le complexe verrait le jour en reliant

en quelque sorte les bâtisses de l'îlot, qui, présentement, abritent notamment une salle de quilles (éventuellement désaffectée), une discothèque, une boulangerie, plusieurs commerces et des bureaux.

en bref

Prix des aliments

L'indice du prix des aliments a fait un bond de 0,5 pour cent au cours du dernier mois.

En page B 7

Vénus a du relief

Contrairement à ce que plusieurs pensaient, la planète Vénus est dotée d'un relief spectaculaire et de mouvements atmosphériques très particuliers.

En page B 8

sommaire

- Annonces classées B 13
- Bandes dessinées D 2
- Bourse B 11
- Bridge D 2
- Cinéma C 2
- Décès B 15
- Finances B 10
- Horoscope D 2
- Mots croisés D 2
- Mot mystère D 2
- Patron B 13
- Sports B 1
- Télévision C 2



ARTISTE DU CINEMA MUET, Mary Pickford s'est éteinte hier à l'âge de 86 ans, des suites d'une crise cardiaque, dans un hôpital de la Californie. Elle avait tourné entre 1909 et 1933 pas moins de 200 films.

En page B 8

sports

Hovington seul

Les dirigeants des Volants de Chicoutimi démissionnent en bloc.

En page B 3

Bérubé se venge

Gaston Bérubé prend la mesure de Scott Voltine.

En page B 4

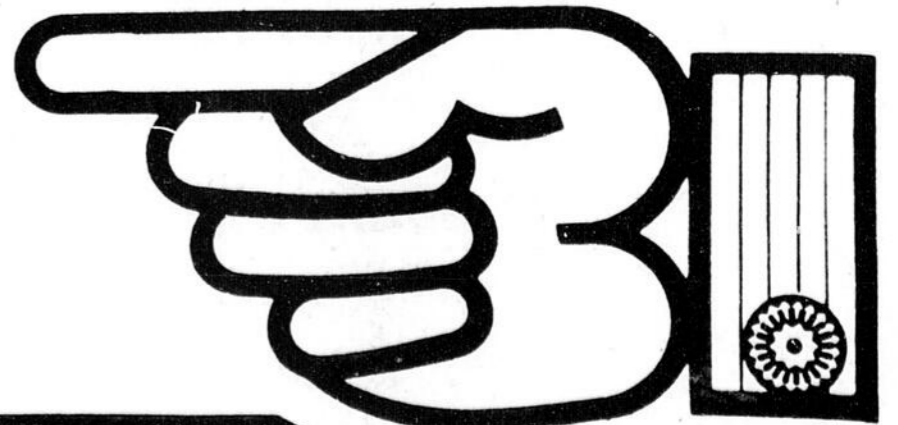
bientôt dans votre QUOTIDIEN

"Un été de Jessica"

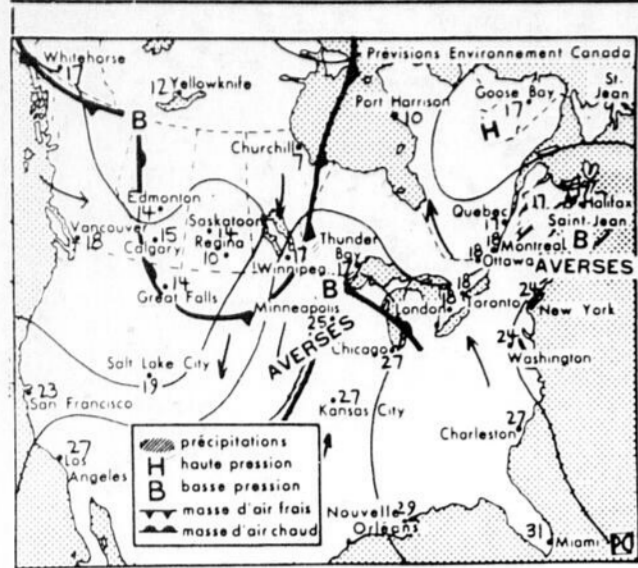


A compter de mardi

Après "Je vis mon alcoolisme" de Ginette Ravel, Le Quotidien entreprend, à compter du 5 juin, la publication du meilleur roman québécois de science-fiction de ces dernières années, "Un été de Jessica", d'Alain Bergeron. Le récit se déroule au 21e siècle, au plus fort d'une guerre sécessionniste dans notre système planétaire que les terriens ont colonisé à l'extrême.



météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin, Pontiac, Gatineau, du Lièvre et Laurentides: nuageux avec quelques averses. Maximum, près de 18. Jeudi: dégagement.

Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville, régions montagneuses de l'Estrie et de la Beauce: nuageux avec quelques averses. Maximum, près de 19. Jeudi: dégagement.

Québec: nuageux avec averses. Vents modérés par moments. Maximum, près de 17. Jeudi: nuageux.

LAC-SAINT-JEAN, SAGUENAY, Mauricie, Laurentides, Rivière-du-Loup et La Malbaie: nuageux avec averses. Vents modérés par endroits. Maximum, près de 14. Jeudi: nuageux avec averses.

Rimouski, Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec pluie ou bruine intermittente se changeant en averses. Vents modérés par moments. Maximum, près de 12. Jeudi: nuageux avec averses.

Basse-Côte-Nord et Anticosti: nuageux et possibilité d'averses. Maximum, près de 14. Jeudi: nuageux avec averses.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	8	17
Victoria	9	17
Edmonton	-2	16
Calgary	2	15
Regina	8	17
Winnipeg	14	17
Churchill	9	24
Toronto	10	16
Kingston	10	14
Ottawa	11	18
Montréal	11	16
Québec	10	13
Fredericton	11	16
Saint-Jean, N.-B.	9	17
Moncton	10	16
Halifax	8	11
Charlottetown	10	18
Saint-Jean, T.-N.	4	16
New York	12	21
Washington	12	26
Tampa	18	—

marées

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 5h15 (2m.8cm) et elle sera basse à 11h55 (.5cm). Elle sera haute à nouveau à 17h45 (2m.1cm) et basse à 23h30 (.7cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 6h10 (5m.3cm) et elle sera basse à 12h40 (.9cm). Elle sera haute à nouveau à 18h40 (4m.4cm) et basse à 24h30 (1m.2cm).

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 1h05 (1m.1cm) et elle sera haute à 6h30 (4m.9cm). Elle sera basse à nouveau à 13h55 (.9cm) et haute à 19h05 (4m.0cm).

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE

316, avenue Labrecque, Chicoutimi, Qué. Tél. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur: Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général: Gaston VACHON

Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste: Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information: Bertrand GENEST

Chef des nouvelles: Marcel RIVARD

Alma et les environs: 662-7829
St-Félicien et les environs: 679-3832
Sans frais interurbains: Abonnement et service à domicile: 545-4664
Petites annonces classées: 545-4895

Chef de pupitre: Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes: Paul BERGERON

Directeur de la publicité: Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche à la circulation: Jean BELAND

Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec, Courrier de la deuxième classe (no 3213).



PERTE TOTALE — Une automobile est entrée en collision avec le train de Roberval Saguenay, hier soir, sur le boulevard Talbot. Ce type d'accident se produit très fréquemment à cet en-

droit. Quelques automobilistes se plaignent du mauvais emplacement des feux de signalisation, qui n'attireraient pas suffisamment l'attention.

(Photo Karl Tremblay)

Boulevard Talbot

Une autre auto heurte le train

CHICOUTIMI (AB) — Une autre collision est survenue hier soir sur le boulevard Talbot à Chicoutimi, entre le train de Roberval-Saguenay et un véhicule-automobile.

L'impact s'est produit vers 19h00, alors que Mme Jeanne Harvey-Bouchard et sa mère, Mme Béatrice Roy-Harvey de Chicoutimi, circulaient, vers le nord. Selon les rapports policiers, la

conductrice, Mme Bouchard n'aurait pas aperçu le train qui se dirigeait vers Jonquières, secteur Arvida. Les feux de signalisation fonctionnaient normalement, mais n'auraient pas attiré l'attention de la conductrice.

Le train avançait à environ 30 milles à l'heure au moment de l'impact et n'a pu éviter la collision. L'automobile a été projetée dans les airs pour retomber ensuite sur la chaussée. Mmes Bouchard (32 ans) et Harvey (65 ans) ont été blessées, notamment aux côtes et à la nuque, mais leur état était jugé satisfaisant, hier soir.

L'automobile est considérée comme une perte totale, alors qu'une locomotive du train semble avoir été passablement endommagée.

La CECO s'attaque aux motards de Mont-Joli

MONT-JOLI (PC) — Le docteur Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli depuis novembre 1978, a déclaré en début de semaine devant la Commission d'enquête sur le crime organisé qui tient des audiences publiques à Mont-Joli, qu'il y avait un groupe de motards qui était roi et maître sur la rue de la Gare, à Mont-Joli.

des années 1968 à 1974, a dit qu'il a dû employer plusieurs fois la force afin de faire évacuer la salle d'attente du CN à Mont-Joli où flânait un groupe de motards.

M. Desrosiers a affirmé, en tant que citoyen de cette municipalité du Bas-Saint-Laurent, que les années cruciales ont été celles de 1974 à 1978.

Lors de ces périodes, la municipalité a dû payer plus de mille heures en supplémentaire aux policiers de la sûreté municipale.

Témoins

Cinq autres personnes ont témoigné durant ces deux premières journées d'audience, dont un policier venu déclarer qu'il avait été assailli par une dizaine de motards sur le terrain de stationnement d'un hôtel de Mont-Joli alors qu'il effectuait la vérification du permis de conduire de l'un d'entre eux.

Au cours de la journée de mardi, les commissaires Boily-Toupin et le juge Dionne ont entendu la version de trois témoins oculaires qui ont eu affaire aux motards sur la rue de la Gare.

Ambroise Leblanc, policier du Canadien National à Mont-Joli au cours

La crédibilité, une priorité

Le CRL doit jouer son vrai rôle

ALMA (SC) — "Chacun des membres, des dirigeants, des employés du Conseil régional des loisirs doit s'efforcer de faire grandir la crédibilité du CRL au Saguenay-Lac-Saint-Jean." Voilà la philosophie du plan d'action proposé à l'assemblée générale de l'organisme, tenue hier soir à Alma, par le président, M. Jean-Paul Bussièrès.

Pour asseoir plus solidement la crédibilité du CRL, il fait faire jouer à celui-ci son véritable rôle, estime M. Bussièrès. Ce rôle consiste à soutenir, coordonner, conseiller, animer, mais jamais à se substituer aux organismes locaux ou régionaux en place, et surtout pas à leur dicter une ligne de conduite.

Quel que soit le domaine d'activité, sport, culture, plein air, information, il faut que les corps intermédiaires, les associations, les commissions scolaires, les mu-

nicipalités désirent le CRL. "Il faut vendre le CRL pour ce qu'il est, et ne pas donner l'illusion des réalisations concrètes ou des distributions d'octrois à court terme; cela n'est pas le rôle du Conseil régional des loisirs, précise encore le président."

Assemblée chargée

Réunis à l'hôtel de ville d'Alma, les membres avaient beaucoup de travail hier soir; prendre connaissance des rapports; accepter les états financiers, qui montrent un surplus incidemment; accepter le budget de l'année en cours, qui atteindra \$323,000; entériner le plan d'action des permanents, qui sont maintenant six avec le nouvel employé attaché aux projets spéciaux.

Les membres ont appris en outre que le conseil d'administration avait décidé de

Les réseaux des policiers seront reliés

CHICOUTIMI (CF) — Avant la fin de 1980, la Protection civile mettra sur pied un réseau universel de communications qui permettra à tous les corps policiers de la région de se joindre instantanément entre eux par radio.

Les organismes publics, tels les municipalités, qui en auraient besoin pourront aussi bénéficier du système.

Tous les réseaux régionaux seront reliés entre eux par un bureau central situé à Québec, de façon à constituer un vaste réseau provincial de communications.

C'est l'essentiel des explications qu'ont livrées lundi, aux chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'ingénieur Jean-Guy Bordeleau et le directeur de la Protection civile, M. Guy Ouellet.

Actuellement, les communications entre les organismes dévoués à la protection du public sont limitées.

Le nouveau système standardisé permettra, par exemple, de lancer instantanément un appel à tous les corps policiers de la région lors de la commission d'un crime majeur dont la solution exigerait une intervention immédiate et concertée.

En cas d'urgence, le nouveau système permettra de bénéficier de plusieurs niveaux de communication, plus ou moins étendus, selon les besoins.

Grâce à lui, sûretés municipales, Surêté du Québec, villes, gouvernement et autres organismes publics se trouveront inter-reliés par la voie des ondes, ce qui, estime-t-on, facilitera la coordination des actions.

Elections

Au cours de la même réunion, les chefs de police de la région ont reporté en bloc leur exécutif à la tête de leur association.

M. Gérard Giroux, de Chicoutimi, demeure le président, tandis que le directeur de police d'Alma, M. Luc Harvey, sera vice-président pour une année encore. Le capitaine Florian Gravel, de Chicoutimi est le secrétaire-trésorier.

au palais de justice

Clémence pour un habitué de la Cour du bien-être social

CHICOUTIMI (AB) — Un jeune homme de 19 ans, bien connu en Cour du bien-être social pour ses

nombreuses comparutions, a profité de la clémence du juge de la Cour des sessions de la paix, hier, alors qu'il comparait pour des accusations d'introduction par effraction, vol et tentative de vol commis au détriment de l'entreprise Boivin & Fils Auto.

Impressionné par la feuille de route importante que possède la Cour du bien-être social à son sujet, le juge Lucien Tremblay a

cependant préféré se baser sur le rapport présentiel soumis sur les antécédents du prévenu.

Sa situation familiale "désarticulée", la lourdeur de son passé sont difficilement réparables notait le juge, mais ne doivent pas pour autant motiver le prévenu à poursuivre sa vie dans l'illégalité. "Il y a des choses que l'on ne pourra réparer, nous ne pouvons vous faire revivre une plus belle jeunesse, mais allez-

vous briser votre vie pour autant", a-t-il déclaré.

Misant sur la chance et sur les bonnes intentions de l'accusé, le juge a donc prononcé une sentence suspendue pour une durée d'un an, accompagnée d'une ordonnance de probation qui encadre sa conduite pour deux ans.

Le juge a également tenu compte de l'emprisonnement d'un mois qu'il a purgé avant d'entendre cette sentence.

Poursuite des procès de Jean-Paul Gagné

CHICOUTIMI (AB) — C'est aujourd'hui que se poursuivent les procès de M. Jean-Paul Gagné, accusé d'une série de vols à main armée, perpétrés dans plusieurs caisses populaires du Saguenay.

M. Gagné doit répondre à 15 chefs d'accusation, pour des vols totalisant une somme de \$24,417, en plus d'accusations relatives au port d'armes illégal et de ca-

On se souviendra que de novembre 1977 à avril 1978, sept vols ont été commis dans différentes caisses populaires au Saguenay.

C'est lors du vol à main armée perpétré en avril 1978 à la Caisse populaire Saint-Alphonse de Bagotville, que les policiers ont arrêté Gagné, qui s'est vu accusé également des vols survenus antérieurement dans les autres établissements.

Ne dépassez pas votre budget

Pour un cadeau de mariage De choix!

Venez aux:

EBENISTERIES QUÉBÉCOISES

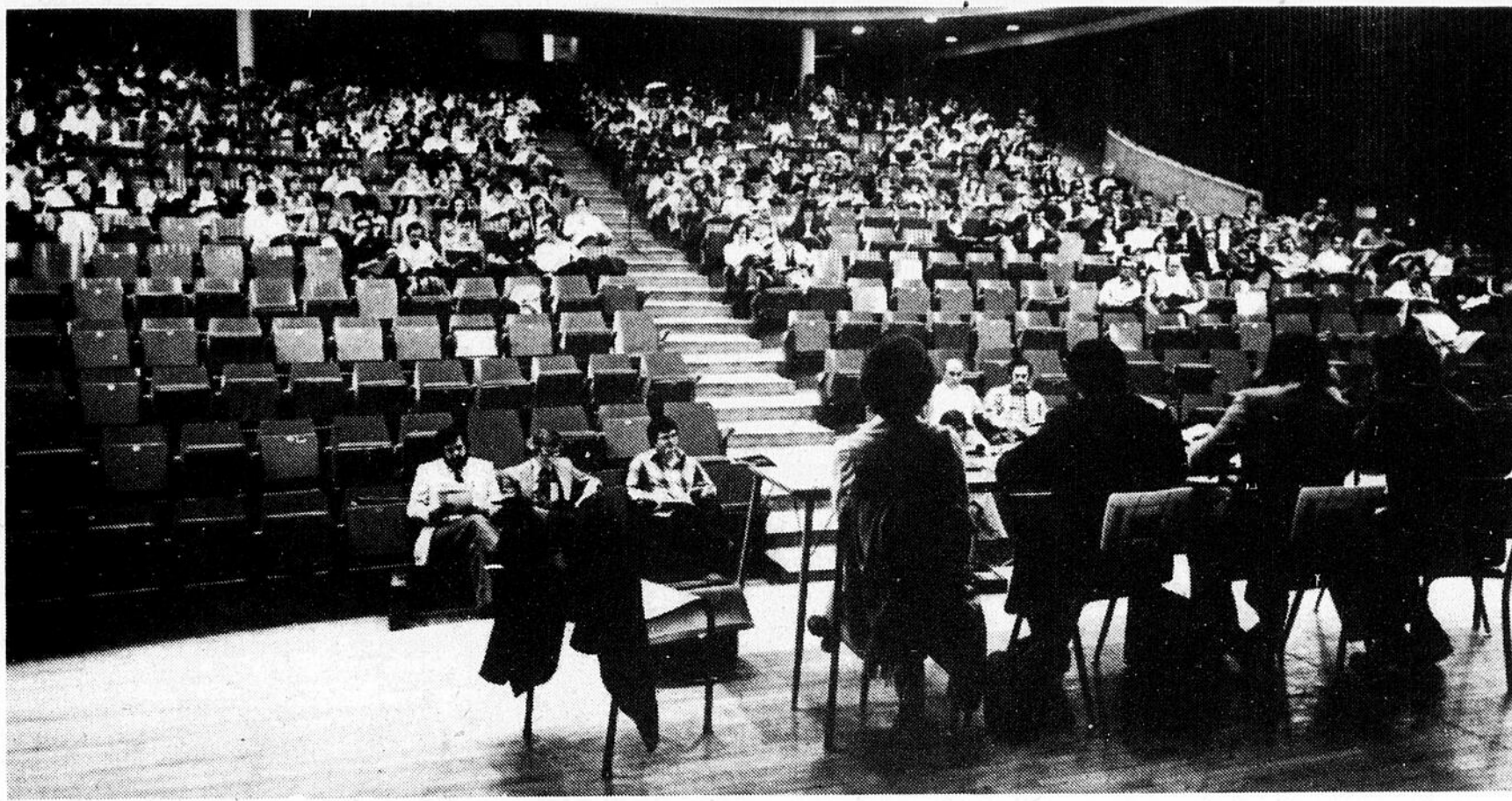
Dépôtaires autorisés des Membres du Bâtonnier

PRIX:

Coutellerie	<input type="checkbox"/>
Article de gourmet	<input type="checkbox"/>
Verrerie 2 tablettes	<input type="checkbox"/>
Service vaisselle poterie	<input type="checkbox"/>
Coupe à vin en poterie	<input type="checkbox"/>
Plat service en bois	<input type="checkbox"/>
Tablier plus mitaines	<input type="checkbox"/>
Nappe tissée	<input type="checkbox"/>
Décoration murale	<input type="checkbox"/>
Fondue bourguignonne	<input type="checkbox"/>
Fondue chocolat	<input type="checkbox"/>
Théière en cuivre	<input type="checkbox"/>

PLACE DU ROYAUME

Chicoutimi
545-3790



ASSEMBLEE DU SES — Plusieurs centaines d'enseignants du Syndicat de l'enseignement du Saguenay ont assisté à leur assemblée générale hier. Ils ont eu l'occasion d'entendre parler de la négociation actuelle entre autres.

Deux personnages importants de la CEQ, messieurs Ménard et Therrien ont longuement discuté sur le sujet.

(Photo Paulo Rousseau)

Mise en garde aux militants

Parizeau inquiète la CEQ

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Bien que ce soit la première fois que la Centrale de l'enseignement du Québec réussisse à aborder la négociation avant l'expiration du contrat collectif qui régit le vécu quotidien de ses 65.000 adhérents, elle est inquiète de l'attitude gouvernementale surtout celle du grand patron de la négociation, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau.

Deux personnages importants de la centrale étaient de passage dans la région hier. Dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, le vice-président de la CEQ, M. Gilles Ménard de même que le coordonnateur de la centrale à la table centrale de négociation, M. André Therrien ont lancé une mise en

garde aux militants présents à l'effet de rester bien éveillé dans le contexte actuel.

Selon Gilles Ménard, les offres déposées récemment par le gouvernement sont les pires qui n'ont jamais été faites aux travailleurs de l'enseignement. Dans son esprit, l'Etat-employeur recherche ni plus ni moins qu'un règlement en bas du statu quo et c'est justement d'un règlement à rabais qu'il faut se méfier dans le cadre de cette négociation. Le vice-président de la CEQ a vivement dénoncé l'attitude de la partie patronale qui cherche à discréditer les négociateurs syndicaux mais qui, de son côté, fait preuve d'une torpeur déconcertante.

Par ailleurs, il a mis en garde les militants contre l'idée d'appartenance à un parti politique qui forme l'actuel gouvernement et les intérêts

des travailleurs en tant que syndiqués et employés de l'Etat.

A ce chapitre, M. Ménard a indiqué qu'il n'était pas question pour la centrale d'utiliser l'arme de la négociation dans un contexte référendaire.

En fait, la CEQ est extrêmement déçue des offres patronales car les dirigeants pensaient bien que le gouvernement du Parti québécois avait définitivement un penchant pour les travailleurs. Il semble que ce ne soit pas le cas.

Autres commentaires

Présent aussi au comité plénier, le porte-parole de la CEQ à la table centrale, M. André Therrien a renchéri les propos de son collègue en disant "qu'on s'est aperçu que quel que soit le gouvernement en place

on a rien gratuitement et probablement qu'encore une fois il faudra lutter pour conserver des droits acquis et améliorer nos conditions de travail".

Puis, il a précisé que le gouvernement a intérêt à régler au meilleur compte avec ses employés car des ententes trop généreuses à ce chapitre ont une énorme influence sur les priorités des autres ministères.

Par ailleurs, M. Therrien a lui aussi déploré l'attitude du gouvernement qui, pour user de son expression, emploie la méthode "sommifère" dans la présente ronde de négociations.

Il a mis en garde les militants précisant qu'ils devront faire preuve de vigilance car, en définitive, ce sont eux qui décideront de leur vécu quotidien pour les prochaines années.

Le porte-parole de la CEQ à la table centrale ne prévoit pas de prolongation du contrat actuel, de lock-out ou de loi spéciale.

"Ce n'est pas le genre du gouvernement actuel, ce sera à nous d'être vigilants", lance M. Therrien.

CS Baie des Ha! Ha!

Budget de \$13,692,579

par Gilles Lalancette

LA BAIE — C'est un budget d'opérations de \$13,692,579 pour l'année 1979-1980 qu'ont adopté hier soir les autorités de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! Le transfert d'une partie du champ de l'impôt foncier scolaire au profit des municipalités entraîne une diminution du total à payer pour le contribuable au scolaire. Le taux de la taxe a été fixé à \$0.95 par \$100 d'évaluation comparativement à \$1.35 l'année dernière.

Le budget a été confectionné à partir d'une clientèle prévue pour le mois de septembre de 5,391 élèves sur tout le territoire de cette commission scolaire intégrée depuis le 1er juillet 1978.

En fait, il s'agit d'une diminution de 130 étudiants par rapport à l'année précédente et le total inclut les 390 élèves qui reçoivent de l'enseignement à l'école Alouette de la base militaire de Bagotville.

Pour l'année 1979-1980, la Commission scolaire Baie des Ha! Ha! prévoit embaucher 470 personnes dont 308 enseignants. Au chapitre des enseignants, 110 évolueront à l'échelle primaire, 100 au niveau du secondaire général, 56 à l'enseignement secondaire professionnel, 32 en adaptation scolaire et 9 en éducation préscolaire.

Au sujet du salaire des effectifs, la commission scolaire versera en traitement \$9,258,003 à toutes les catégories de personnel soit environ 70 pour cent du budget global. Le personnel enseignant s'accapare \$6,430,728 du total des salaires versés aux effectifs.

A la lecture du budget, on apprend que la moyenne des salaires versée au personnel enseignant s'établit à \$20,686 annuellement, ceci n'incluant pas les avantages sociaux.

En ce qui concerne le personnel de gestion des écoles, on constate que la moyenne de salaire est de \$31,750 annuellement. La masse consacrée est de \$508,045 pour 16 personnes affectées à la gestion des écoles.

Autres points

Les dépenses non subvention-

nées par le ministère de l'Éducation atteignent \$606,842 à la CS Baie des Ha! Ha! pour la prochaine année. Toujours en ce qui concerne le MEQ, il accordera en 1979-1980 un montant de \$11,290,876 en subventions à cette commission scolaire.

Au chapitre du transport scolaire, il en coûtera pour la prochaine année, \$76,473.

Pour sa part, le ministère de l'Agriculture du Québec assure une subvention de \$70,000 à la commission scolaire pour la distribution du lait dans les écoles.

Par ailleurs, une entente entre la CS Baie des Ha! Ha! et le ministère de la Défense nationale garantit une subvention de \$650,000 à la commission pour le fonctionnement de l'école Alouette à la base militaire de Bagotville.

D'autre part, les commissaires ont décidé de hausser le coût des repas servis dans les cafétérias de différentes écoles. Dès septembre, le tarif passera de \$1.25 à \$1.50 pour un repas. Evidemment, l'augmentation plus que sensible du coût de l'alimentation est à l'origine de cette hausse.

Sur le territoire de la CS Baie des Ha! Ha!, trois écoles ont un service de cafétéria. Il s'agit de l'école polyvalente de La Baie, la polyvalente Fréchette de l'Anse-Saint-Jean et l'école Durocher. Plus de 130,000 repas y sont servis annuellement.

Commentaires

Le président de la Commission scolaire Baie des Ha! Ha!, M. André Bergeron, a commenté favorablement ce premier budget de la commission scolaire intégrée.

Il a surtout mis l'accent sur le fait que la majorité des opérations sont désormais faites dans le secteur de La Baie. Auparavant, 50 pour cent des opérations étaient faites à Chicoutimi.

Il a indiqué que ce sont désormais les institutions financières du milieu qui bénéficient des retombées de la commission scolaire.

Il a également précisé que les commissaires ont fait tout en leur possible pour compresser les dépenses au maximum.

Tourisme

Jonquière dévoile son programme de promotion

JONQUIERE (CF) — La Commission de tourisme de Jonquière a dévoilé hier son premier programme de promotion depuis la création de la Société de développement économique, dont elle relève.

La mise sur pied de kiosques d'accueil, la création d'une équipe hôteesse et la publication d'une série de cartes et de divers docu-

ments publicitaires en constituent l'essentiel.

Les kiosques fonctionneront à compter de la mi-juin et seront situés à l'hôtel de ville de Jonquière, au centre de congrès et au cégep. Ceux-ci ne fermeront leurs portes qu'au début du mois de septembre, à l'exception de celui du cégep, qui cessera ses activités le 21 juillet.

Une dizaine d'hôteesses s'occuperont des services d'accueil, principalement à l'intérieur des kiosques.

Ce sont deux d'entre elles, incidemment, qui représenteront la région au kiosque du ministère du Tourisme de Place Ville-Marie, du 11 au 15 juin. Le ministère cède son kiosque aux représentants de l'Association touristique régionale pendant toute cette semaine.

Documents publicitaires

Au plan de la documentation, l'industrie touristique de Jonquière sera relativement bien pourvue.

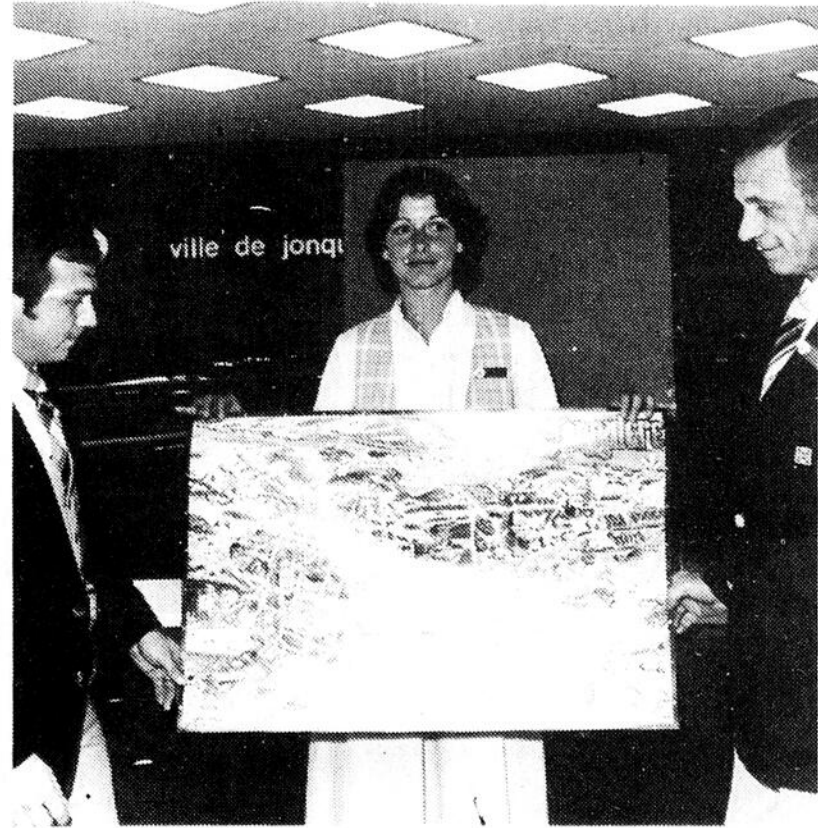
La commission a fait réimprimer 9,000 brochures publicitaires "Jonquière, ville de l'amitié". A ces documents en langue française on a ajouté 5,000 unités en anglais et 1,000 en allemand, dans l'optique de la tenue des championnats de canoë-kayak.

On rend également disponibles huit modèles de cartes postales, 3,000 affiches promotionnelles et une carte géographique dite de prestige, dont la présentation artistique en perspective permet une intéressante mise en évidence des principaux centres d'intérêt de la ville.

Le verso de la carte, conçu de la même façon que le recto, présente Jonquière, ses principaux sites et activités, dans le cadre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

On réserve ce document, imprimé à 10,000 exemplaires, à un usage promotionnel limité. On pourra l'acheter à un prix de \$1.

La carte routière proprement dite a été simplifiée et ramenée à deux couleurs, de façon à réduire les coûts relatifs à une large distribution.



PROMOTION TOURISTIQUE — La Commission touristique de Jonquière a dévoilé hier son programme de promotion touristique. Sur la vignette, le directeur permanent, M. Daniel McCraw, et le président Paul Tremblay, présentent l'un des documents promotionnels en compagnie d'une hôteesse.

(Photo Paulo Rousseau)



POINT DE SERVICE — La Caisse populaire de Jonquière a inauguré hier un nouveau point de service à l'extrémité sud de la rue Saint-Hubert.

(Photo Karl Tremblay)

La Caisse pop de Jonquière a son troisième point de service

JONQUIERE (CF) — La Caisse populaire de Jonquière a inauguré hier un troisième point de service.

Le nouveau local, d'attrayante conception, se trouve situé à l'extrémité sud de la rue Saint-Hubert, dans le nouveau mini-centre commercial dont on a entrepris la réalisation à proximité du cégep.

Un achalandage sans cesse accru au siège social de la rue Saint-Dominique et une clientèle potentielle suffisante dans le nouveau secteur ont motivé la décision des administrateurs de procéder à une telle expansion.

Après trois semaines d'opération, on a déjà recruté 1,900 membres au centre de la rue Saint-Hubert, ce que les administrateurs considèrent très encourageant.

La famille Pop

En même temps que l'ouverture de ce nouveau point de service, la Caisse populaire de Jonquière a décidé d'honorer la famille, qui constitue la cellule de la caisse, en désignant la "famille Pop".

La famille choisie est celle de Yvan et Lorraine Milot, de la rue Brassard à Jonquière, dans le secteur du nouveau point de service.

Par cette initiative, la Caisse populaire de Jonquière a aussi voulu symboliser la propriété de la caisse par ses membres. La famille Milot devient le parrain du nouveau

point de service.

On a choisi cette famille parce qu'on a jugé qu'elle était en quelque sorte le prototype de celles qui ont réalisé la caisse populaire et contribuent encore à son évolution. L'initiative s'inscrit également dans le cadre de l'Année internationale de l'enfant.

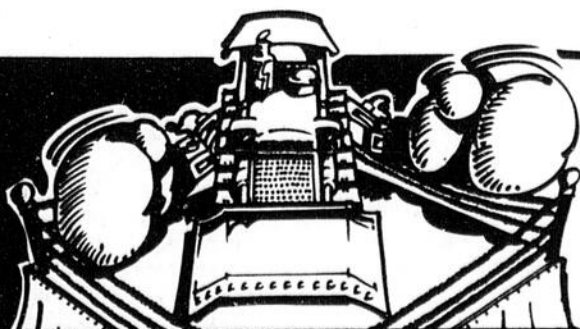
La famille Milot compte cinq enfants, encoure tous étudiants dans diverses institutions de niveaux universitaire, collégial ou secondaire.

M. Milot est menuisier, à l'emploi de la Commission scolaire de Jonquière, tandis que son épouse travaille au ministère des Affaires sociales, à Jonquière. Elle vient tout juste d'obtenir un baccalauréat en service social de l'Université de Sherbrooke.

gagnon et monette avocats

marc gagnon avocat
1 place du royaume
chicoutimi
robert monette avocat
g7h 5n6
545 1888

Piedmont défie son compétiteur!



"Quand Piedmont s'est attaqué à la distribution d'équipement lourd au Québec, c'était dans l'intention d'en devenir le champion. Maintenant, on est prêt. A nous deux, compétiteur!"



CHICOUTIMI, 1615 boul. St-Paul G7J 3Y3 Tél: (418) 549-4783
BOUCHERVILLE, QUÉBEC, ROUY, PORT-CARTIER, BAIE JAMES

commentaire

Une observation lucide de Marcel Lessard

Dans l'évaluation de son expérience de ministre de l'Expansion économique régionale, le député Marcel Lessard, de Lac-Saint-Jean, a signalé, avec justesse, la difficulté d'arracher des avantages des gouvernements supérieurs.

Il soutient, avec raison, que les représentants des régions-ressources du Québec doivent travailler dix fois plus



bertrand tremblay

fort que leurs confrères des grands centres et des agglomérations satellites pour n'obtenir souvent qu'une parcelle de justice.

Deux exemples viennent spontanément à l'esprit: le projet avorté de Parc Saguenay et les investissements dans le réseau routier.

On a utilisé tous les prétextes pour noyer le projet d'aménagement d'un parc national parce que le gouvernement concerné ne trouvait pas justifiable d'investir des dizaines de millions de dollars dans une région qui, aux yeux des spécialistes de l'Etat, n'a pas

d'avenir dans l'exploitation touristique.

La cession de territoire n'était qu'un prétexte puisque l'offre faite, avant et durant la campagne électorale par le nouveau premier ministre canadien Joe Clark, d'un bail emphytéotique (à long terme) a également été repoussé avec dédain par le titulaire provincial du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, M. Yves Duhaime.

"Bail à long terme ou cession de territoire, pour moi, c'est la même signification quand je ne vois pas l'échéance", a-t-il rétorqué en substance. Pourtant, le propriétaire d'une maison unifamiliale qui signe un contrat de 25 ou 30 ans avec une société prêteuse ne se considère pas locataire. Québec ne veut pas s'embarasser des obligations qu'une province doit assumer lorsqu'elle accepte un projet de parc fédéral dans son territoire.

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche veut transformer le parc national en parc de conservation avec "fenêtres" sur la rivière Saguenay. Ce qui faisait dire à l'un des principaux promoteurs du défunt projet fédéral qu'on avait décidé, en haut lieu, de "bloquer" l'accès touristique de la région avec deux parcs de conservation aux principales entrées.

On est loin des grands éléments moteurs que les gouvernements supérieurs devaient installer au Saguenay-Lac-Saint-Jean pour donner un élan définitif à cette activité économique.

Evidemment, on a refusé Parc Saguenay, mais l'ancien gouvernement libéral avait jugé tellement urgent l'achat de l'île d'Anticosti, au coût de \$20 millions, pour interromptre, sur un appel téléphonique, le voyage qu'effectuait en Europe le ministre des Finances de l'époque, Raymond Garneau, comme me le faisait observer, au congrès du CRD, samedi, le député Robert Lamontagne.

Il faut donc que les agents économiques du milieu, en collaboration avec les représentants politiques, neutralisent le scepticisme et même l'obstruction systématique de mécanismes puissants dans les hautes sphères du gouvernement provincial.

C'est ainsi que les initiatives locales comme les Sentiers de la nature du Zoo de Saint-Félicien, le marathon du lac Saint-Jean, le Carnaval-Souvenir, les championnats de canoé-kayak, les attractions de Val-Jalbert, de Maria-Chapdelaine et combien d'autres sont en train de contredire le rapport SO-TAR qui n'accordait aucun avenir touristique à la région.

Dans le secteur des transports, les

gouvernements supérieurs lésinent également lorsqu'il s'agit des régions-ressources ou éloignées des grands centres.

Les autoroutes sillonnent le territoire québécois, à l'exception de l'Abitibi et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Et chaque fois qu'il est question d'améliorer le réseau routier, on recourt à mille et une objections.

Malgré les retards considérables sur ce plan, la portion du budget provincial en matière de voirie offerte à notre région, cette année, est inférieure au pourcentage de la population active et de la contribution collective du Saguenay-Lac-Saint-Jean au trésor provincial.

Voilà pourquoi il est regrettable, comme l'a déploré lui-même Marcel Lessard, que la région n'ait pu profiter véritablement de la présence — pour la première fois dans l'histoire régionale — de ministres influents aux deux paliers de gouvernement.

parole aux lecteurs

Les contribuables se font jouer

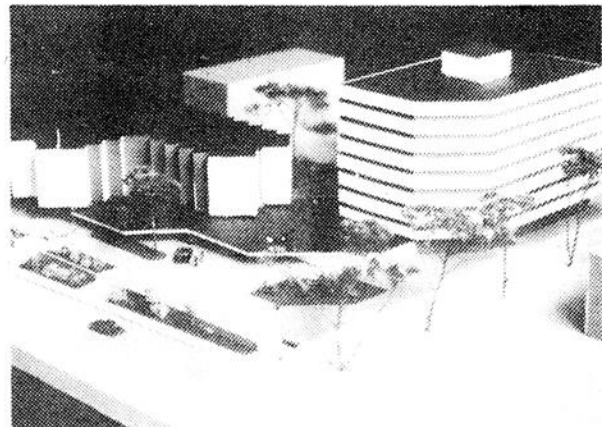
Enfin, toute la lumière est en train de se faire sur les "ententes" municipales prises ou à prendre en vue de régulariser la subvention et l'aide municipale au projet de construction de l'immeuble du centre-ville.

Je suis totalement d'accord avec tout projet de construction qui serait érigé dans la ville de Chicoutimi (peu importe l'endroit) que ça s'appelle stationnement, hôtel, bureaux ou autres, en autant que la ville n'ait aucune intervention, financière ou autre, qui pourrait réserver des surprises désagréables aux payeurs de taxes, soit par différence entre l'estimation des coûts et les coûts réels, etc.

Après la présentation d'un projet de participation municipale, pour la réalisation "de la caisse d'entraide" voilà qu'on nous prépare un projet d'amendement ou plan de zonage, défendant la construction d'immeubles à bureaux, ailleurs que dans le secteur "rue Racine".

À la suite de cette "parenté" entre ces deux projets municipaux, je ne peux que vous poser certaines questions auxquelles j'aimerais avoir une réponse.

1) Pourquoi la caisse



d'entraide, qui annonce avoir des centaines de millions placés, a-t-elle besoin du financement des citoyens de Chicoutimi pour mener à terme son projet centre-ville?

2) Pourquoi le conseil de la ville s'est-il engagé à louer 25,000 pi. car. d'espace à bureaux dans cet édifice?

(Ne serait-ce pas pour fournir une subvention indirecte dont les contribuables feraient les frais?)

3) Pourquoi le gouvernement du Québec, qui a fait l'acquisition des terrains, doit-il faire cadeau de l'exploitation de ces terrains à la caisse d'entraide?

4) Pourquoi la ville prépare-t-elle la présentation d'un amendement au plan de zonage pour restreindre la construction de nouveaux édifi-

ces à bureaux ailleurs que sur la rue Racine?

Ne serait-ce pas pour s'attacher l'assentiment des propriétaires de bureaux actuels en bas de la côte et leur garantir un marché protégé, qui assurerait une continuité dans leur location?

Si tel est le cas, ne trouvez-vous pas que tout cela constitue une immense "garnique" dont la population en général paierait les frais?

Oui, la population paierait d'abord les suppléments des coûts de la construction de Place de l'Entraide, mais surtout les payeurs de taxes perdraient de nombreuses nouvelles sources de revenus créées par les nouveaux investissements qui seront inexistantes si on forçait les nouvelles construc-

tions à se faire ailleurs dans d'autres villes. Quels sont les véritables objectifs de nos urbanistes et du conseil municipal? Serait-ce du favoritisme?

Quels sont les véritables buts de la caisse d'entraide? Veut-on enlever le leadership de Chicoutimi, comme ville de services?

On le dirait bien en voyant l'élaboration de cette campagne.

Toutes les données de principes du développement, de même que ceux du dynamisme de promotion, pour notre ville, sont présentement battus en brèche, par et au profit de quelques propriétaires en bas de la côte, appuyés en cela par des fonctionnaires qui, sans le savoir, restreindraient le rythme de croissance de notre ville.

Ajurons les yeux ouverts, surveillons ces agissements!

On ne tolérera jamais que le développement de notre ville soit restreint pour plaire à une poignée du bas de la côte.

L'exemple de l'édifice administratif est trop près de vous pour ne pas l'avoir oublié!

Ronald Tremblay, 872, Lemay, Chicoutimi.

Le 29 mai.

50% D'OCCUPATION DANS LES HÔPITAUX



Il est dévoué

M. Bertrand Tremblay, Directeur, "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-St-Jean, 316, rue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.

Cher Monsieur, Dans votre éditorial du Quotidien du jeudi, 17 mai, vous avez des expressions grossières à l'égard de notre député, Charles-Arthur Gauthier.

Monsieur Gauthier a représenté sa région depuis 17 ans avec un dévouement constant pour les citoyens, et il a combattu avec la même ardeur pour la cause des citoyens, au Parlement d'OTTAWA.

Monsieur Tremblay, les expressions que vous avez écrites dans le 2ième et le 3ième paragraphes de l'article, sont grossières et ne sont pas dignes d'un journaliste qui est directeur d'un quotidien.

Et la majorité des citoyens, en réalisant M. C.-A. Gauthier comme député, vous prouvent leur confiance envers un homme qui a su défendre les intérêts de ses électeurs.

Elphège Chauvette, N.-D.-de-la-Doré, Cté Roberval, P.Q. Le 24 mai.

N.B.: Je n'ai fait que répéter textuellement deux expressions familières qu'utilisent les admirateurs de Monsieur Gauthier. B. T.

On se lance des âneries

Il y a quelque temps, Maurice Bergeron s'en prenait à l'accueil de réfugiés vietnamiens au pays. Je lui répondis par la bouche de mes canons des propos assez cinglants que je lui ferai la charité de ne pas répéter. Propos qui vient de qualifier d'âneries. C'est contre le terme âneries que je m'inscris en faux. Comme d'habitude, il

n'a pas compris. Mes propos n'étaient pas des âneries, mais un bonnet d'âne destiné à coiffer un âne. La nuance est subtile, mais nuance il y a.

Il prétend avoir levé mon masque d'athée. Erreur encore. Je suis athée et je ne me cache pas derrière un masque alors que lui-même se cache derrière un masque de bondieuseries, de

sornettes et de mythes. Encore un cas de paille et de poutre comme dirait l'autre. Comme dit Denise Boucher: "Ils avaient peur du vide, ils ont inventé Dieu". Dieu qui n'est plus pour eux que la démission des incapables, la résignation des vaincus, la beatitude des hypocrites, la raison du plus fort et autres

choses moins gentilles.

Comme dit Maurice Bergeron, j'ai besoin de prières et c'est pourquoi j'invite les âmes charitables de ce pays à prier et faire des neuvaines pour moi. Pendant ce temps, elles ne diront ni ne feront de conneries. Pour un catholique, c'est beaucoup.

Maurice Bergeron fait penser à certains politiciens pour qui, découvrir leurs malversations, est plus grave que de les commettre. Je l'ai traité de bigot et d'imbécile. Dans mon esprit, c'est moins grave de le dire que de l'être.

Qu'il se rassure, je n'ai pas perdu une minute de sommeil. Le jour où dans ce pays, on demandera à un mourant ou à un blessé s'il est marxiste, communiste, protestant ou catholique avant de lui porter secours, je m'en irai.

Denis Maltais, 82, Scott est, Alma - 662-3730. Le 29 mai.

Gaston Trudel, 905, Pointe Scott, Roberval. Le 28 mai.

La COOP d'Alma se meurt

Le Québécois ne pense pas au futur, ce futur qui lui donnerait le goût du risque. La vague d'indépendance et de séparatisme qui le côtoie, son affirmation et son implication directes dans son destin le laissent indifférent. Ce destin qu'il laisse entre les mains de multinationales, quand il pourrait se regrouper en coopératives et donner préférence aux petites et moyennes entreprises qui profiteront à un Québec futur, fort et envié par ses voisins. Citons par exemple, la

Coop St-Luc d'Alma qui, pour une raison de non-compréhension de ce qu'est une coopérative va peut-être sombrer dans l'abîme d'un échec collectif.

Nous, Québécois, se disant fiers d'appartenir à la collectivité, nous continuons d'acheter chez Steinberg et Dominion. Juste sous prétexte, souvent illusoire, de sauver quelques sous par semaine, nous dédaignons une force de frappe pour

notre avenir. Cet avenir où nos enfants et petits-enfants auront à se battre, pour ce que leurs parents, dans l'inconscience du futur, n'auront pas été cherché pour le bien de la collectivité quand il en était encore temps.

L'échéance pour la Coop Saint-Luc est proche. Embarquons avant qu'il soit trop tard.



Le MFC s'intéresse à la consommation

Plus de 500 membres ont participé au 8ième congrès du mouvement des Femmes chrétiennes qui s'est tenu à la polyvalente de La Baie, samedi, le 26 mai.

Le congrès s'est déroulé sous la présidence d'honneur de Mgr Gérard Desgagné. Celui-ci fut l'un de ceux qui a travaillé à changer l'orientation de notre mouvement d'apostolat de prières qu'il était, en un mouvement d'action catholique paroissiale.

Mgr Desgagné nous a dit que la femme est essentiellement éducatrice et amoureuse. L'Eglise diocésaine compte beaucoup sur le travail d'éducation qu'opère chacun de nos membres dans les équipes paroissiales.

La responsable diocésaine Alma-Rose Bouchard a invité les congressistes à prendre

conscience de la grande valeur du MFC: c'est un héritage qui nous a été légué par nos devancières et noblesse oblige que nous soyons des femmes qui sauront s'impliquer dans le milieu temporel pour le rendre plus humain, plus fraternel et plus chrétien.

On remarquait les présences de l'aumônier national, de la responsable nationale, des responsables des fédérations de Québec, de Sainte-Anne de la Pocatière. Plusieurs représentants des membres des mouvements de la FOF de couples et famille et des Cercles des Fermières.

Le thème du congrès "Avance au large" qui a été développé tout au cours de la journée a trouvé son apogée lors du déroulement d'un diaporama très significatif pour des personnes engagées chrétiennement dans leur milieu temporel.

Le programme d'action du MFC pour les années 1979-80-81, sera sur "la consommation", un programme d'actualité flagrante pour aider les consommatrices à faire un choix judicieux de leur pouvoir d'achat.

Mme Marie-Paule Perron, 444, Price ouest, Chicoutimi. Le 28 mai.

**LA SÉRIE
STERLING**

Inqlis

Une série restreinte
et particulière d'appareils

NIAGARA

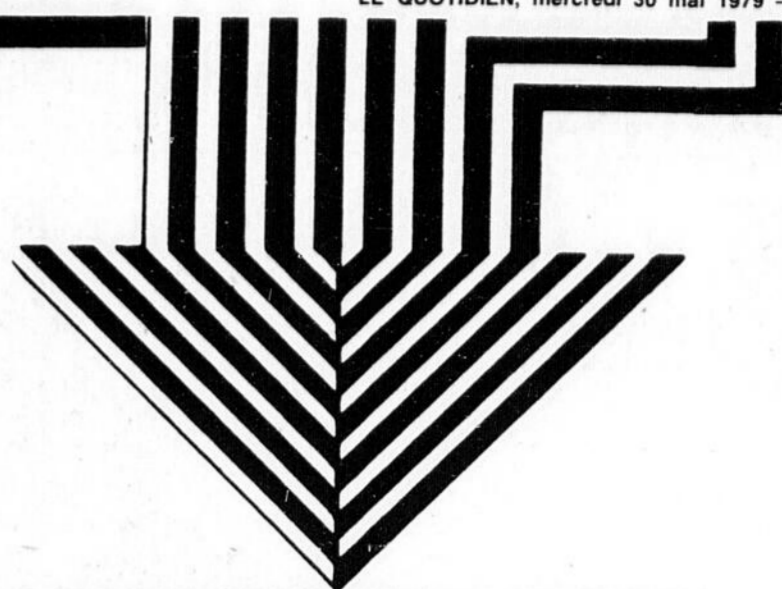


Inqlis

J043100
83100,

Inqlis
comble tous vos désirs
et même davantage.

**GARANTIE
COMPLETE DU
MANUFACTURIER**



**gf gagnon
FRERES**

MEUBLE DE VOTRE LOCALITE

Machine à laver

Modèle: J043100 S.R.E.S.

- Deux vitesses de lavage/essorage.
- Cinq cycles, y compris super lavage.
- Apprêt permanent, refroidissement.
- Réglage de niveau d'eau variable.
- Réglage de température d'eau, 5 positions.
- Filtre à charpie autonettoyant.
- Protecteur de pompe.
- Choix de 2e rinçage.
- Distributeur de produit assouplissant monté sur l'agitateur.
- Distributeur non électrique d'agent de blanchissage.
- Dossieret haut de luxe à fini similibois.
- Boutons de réglage de luxe à capuchon doré.
- Construction robuste.
- Couverture, dessus et cuve en porcelaine.
- Moteur de 1/2 C.V.
- Dimensions: 29" x 25 1/2" x 44" - 74 cm x 65 cm x 112 cm.

Sécheuse

Modèle: J083100 électrique

- Trois cycles.
- Séchage automatique - Régulier - Commande - Apprêt permanent.
- Séchage minute - Régulier.
- Apprêt permanent, refroidissement.
- Réglage de température, 3 positions.
- Grille de séchage sans culbutage.
- Lampe de tambour.
- Poussoir de sûreté pour mise en marche.
- Filtre à charpie monté sur le dessus.
- Dossieret haut de luxe à fini similibois.
- Boutons de réglage de luxe à capuchon doré.
- Signal de fin de cycle non réglable.
- Construction résistante.
- Gros tambour de 5.9 pi. cu.
- Moteur de 1/2 C.V.
- Dimensions: 29" x 25 1/2" x 44" - 74 cm x 65 cm x 112 cm.

Centre de renseignements Bac Pac pour lessive.
Disponibles en blanc, or automnal et amande.
Machine à laver à récupérateur d'eau savonneuse et sècheuse à gaz -
Uniquement en blanc.

Faites la découverte des
appareils jumelés
compacts... d'Inqlis!

- Idéals pour maisons, appartements, roulottes, etc.
- Chaque machine sur roulettes ne prend qu'un espace de 24" de large.
- Lessiveuse à 2 vitesses, 5 cycles.
- Sécheuse à 3 cycles.
- Refroidissement spécial pour tissus de pressage permanent.
- Les deux machines se branchent à toute prise de courant adéquate de 115 volts.



La machine à
laver et sècheuse
compactes de 24"
qui combinent tous
vos désirs et
même davantage.

Oui, vous pouvez profiter
d'un rendement d'appareil
de grandeur naturelle même
avec les petits appareils!



fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

De la pâte pour maigrir

Pour maigrir sans perdre d'énergie tout en prenant du plaisir à table, un seul remède: la pâte!

C'est la très sérieuse conclusion (c'est pas moi qui le dit, remarquez!), émise par des médecins, des chercheurs scientifiques et des universitaires à l'issue du Festival de la pâte qui s'est tenu tout dernièrement en Italie.

Un seul conseil à suivre, rapporte l'Agence France-Presse qui a transmis la dépêche à ce sujet: ne pas dépasser 100 grammes de pâtes par repas et ne pas abuser de condiments.

Après une telle conclusion, on comprend pourquoi l'Académie de cuisine italienne avait décidé d'encourager cette manifestation scientifico-gastronomique...



Modifier l'odomètre est illégal

Même si elle est relativement récente, il y a une loi fédérale qui interdit qu'on modifie l'odomètre d'une automobile. Mais même si c'est une loi qui amène des peines passablement sévères, il y aurait des concessionnaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui s'adonneraient à cette pratique.

Incidemment, plusieurs plaintes ont été portées dans la région à propos d'une telle pratique. Ici, l'agent Robert Lanthier, de la Gendarmerie royale (poste de Chicoutimi), explique pour le bénéfice du photographe du Quotidien, comment le sabotage d'un odomètre se réalise...

Succursale à Chicoutimi

Au cas où vous ne le sauriez pas encore, le Club Automobile du Québec a, depuis un peu plus d'une semaine, une succursale à Chicoutimi, plus précisément au 1401, du boulevard Talbot; c'est dans la Place du Royaume, suite 133...

Cette succursale permet donc aux membres du club de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de profiter, sur place, de la gamme complète des services qui leur sont réservés.

Le club se dit très heureux de s'être installé dans la région et il entend faire connaître ses services aux non-membres qui pourront se procurer leur carte de membre directement à la succursale.



Financement des partis

Me Pierre-Olivier Boucher, directeur général du Bureau du financement des partis politiques, prononcera une causerie devant le Cercle des affaires d'Alma, le mercredi, 6 juin, à 8h00, à la brasserie La Détente.

Sa causerie portera sur la loi du financement des partis politiques du Québec. Me Boucher doit revenir dans la région, une quinzaine de jours plus tard, et il est question qu'il participe à un déjeuner du Cercle de presse de Chicoutimi.

aujourd'hui

Il y a 25 ans aujourd'hui, le 30 mai 1954, le pape Pie X, Giuseppe Sarto pour l'état civil, était canonisé par Pie XII. Pontife de 1903 à 1914, il condamna le modernisme, la revue française le Sillon et restaura le plain-chant.

1976 — La livre sterling est à son plus bas.

1968 — De Gaulle annonce qu'il ne démissionnera pas et appelle les électeurs aux urnes pour le 30 juin.

1963 — Cyclone sur le Pakistan oriental, aujourd'hui le Bangladesh: 10,000 morts.

1961 — Assassinat du directeur dominicain Rafael Trujillo.

1925 — Des incidents à Changhaï et Canton amènent un boycottage des produits britanniques en Chine.

1896 — A New York, premier accident d'automobile certifié.

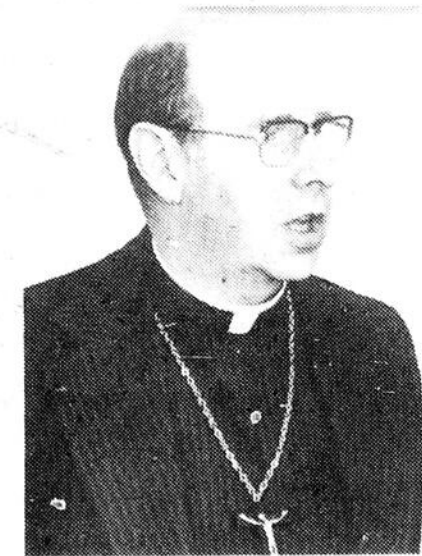
1814 — Par le premier traité de Paris, la France napoléonienne est ramenée à ses frontières de 1792 et reconnaît l'indépendance de la Hollande, de l'Italie et de l'Allemagne.

1539 — L'explorateur espagnol Hernando de Soto débarque en Floride. Il a donné son nom à une marque automobile.

1431 — Jeanne d'Arc meurt sur le bûcher à Rouen.

— Ils sont nés un 30 mai: — Le tsar Pierre le Grand (1672-1725).

— Le clarinettiste américain Benny Goodman (1909-).



Intronisation de l'évêque

C'est mardi prochain qu'aura lieu l'intronisation de Mgr Jean-Guy Couture comme nouvel évêque du diocèse de Chicoutimi.

La cérémonie, prévue pour 20h00 à l'intérieur de la cathédrale de Chicoutimi, sera présidée par le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec et primat de l'Eglise canadienne, en présence de Mgr Angelo Palmas, nonce apostolique au Canada, et de plusieurs évêques canadiens.

Les seules places réservées étant celles destinées aux membres de la famille de Mgr Couture et à quelques invités spéciaux, il n'y a pas de doute que toute la communauté religieuse du Saguenay-Lac-Saint-Jean sera représentée.

Pour tous ceux et celles qui ne pourraient assister à la cérémonie, celle-ci sera transmise en direct, à compter de 20h00, par le poste de télévision CJPM, de Chicoutimi.



Nouveau président

Gilles Deschesnes, directeur de la Caisse populaire de Kénogami, vient de se voir confier la présidence du Club Optimiste de Jonquières.

Il succède à Gilles Lemieux qui demeure sur le conseil d'administration à titre de président ex-officio.

Les autres membres de l'exécutif élus lors de la dernière assemblée générale de l'organisme sont Claude Savard et Alain Fortin, vice-présidents, Guy Diloreto, secrétaire-trésorier, ainsi que Pierre Tremblay, Serge Lebeau, Gustave Bouchard, Clément Tremblay, Léon Ferraris et Michel Cloutier, directeurs.

Initiation de Guimond

Pour les Chevaliers de Colomb, une Journée d'initiation est toujours l'occasion idéale pour fraterniser et se ressourcer.

Pour ceux qui, ce jour-là, sont initiés nouveaux membres, c'est une journée remplie d'émotions que d'expérience. Une journée au cours de laquelle les initiés ont l'occasion réelle de se "sentir frères".

Mais pour cinq initiés de la cérémonie qui s'est déroulée il y a une quinzaine de jours à Chicoutimi, ce fut toute une expérience. Car pour cinq d'entre eux, la fraternité, on connaît ça puisqu'ils sont cinq frères: Marc, Steven, Hermel, Salvador et Camille Guimond...

Sécurité nautique

Via un programme Jeunesse Canada au travail, la Garde côtière, secteur recherche et sauvetage maritime, se dote de ressources afin de répondre adéquatement aux besoins maritimes et de promouvoir la sécurité nautique au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la Haute-Côte-Nord.

On a donc besoin des gens afin d'obtenir certains renseignements ayant trait à l'utilisation de petites et moyennes (moins de 60 mètres) embarcations empruntant les voies navigables sous la juridiction de la Garde côtière canadienne.

Par conséquent, des étudiants recenseront durant l'été qui vient toutes les embarcations de pêche et de plaisance; cette année, le territoire couvert par ce recensement est le Lac-Saint-Jean, le Saguenay, le Chicoutimi et le Saint-Laurent, de Tadoussac jusqu'à Cap-aux-Oies.

Le Manoir est ouvert

Ce n'est pas mon rôle ni à l'avantage du tourisme du Saguenay - Lac - Saint - Jean que d'en parler ici, mais je vous dis tout de suite qu'à compter d'aujourd'hui, le célèbre Manoir Richelieu, de Pointe-au-Pic, est ouvert pour la saison.

D'un côté, cela n'aide pas le tourisme régional puisqu'un certain nombre de familles du Saguenay - Lac-Saint-Jean iront, cet été, passer un séjour que ce soit au Manoir Richelieu ou dans une autre auberge de la magnifique Charlevoix. Que voulez-vous, il faudra bien visiter le Québec, avec la pénurie d'essence qui sévit aux Etats-Unis.

Mais à bien y réfléchir, d'un autre côté, la saison touristique dans Charlevoix profite tout de même un peu au Saguenay-Lac-Saint-Jean: rendus là, des touristes québécois, ontariens et même étatsuniens pousseront ensuite une pointe vers le Saguenay et le Lac-Saint-Jean.

Depuis le temps qu'on les attend, on sera capable de bien la recevoir, la visite!



Changement de commandant

Le Régiment du Saguenay compte un nouveau commandant en la personne du lieutenant-colonel Bruno Dahl (photo).

Et c'est dimanche prochain que se déroulera la cérémonie de passation de commandement alors que le lieutenant-colonel Lucien Bouchard cédera ses pouvoirs à son successeur; la cérémonie se déroulera au Foyer des Loisirs du secteur, sous la présidence du colonel Marcel Belleau, commandant du district de Québec.

Le nouveau commandant est originaire de La Baie. Jusqu'à la dissolution de la Commission scolaire régionale du Saguenay, il y a été enseignant; il exerce maintenant la même profession à l'école polyvalente de La Baie.



Début des travaux de construction

Cette photographie "de famille", prise au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée lundi matin, marque le début des travaux de construction et de rénovation des infrastructures du quartier de l'île Sainte-Anne et des environs, à Alma. Prévu dans le programme d'amélioration de quartier, les travaux doivent coûter près de \$1 million.

Pour souligner cet événement tant attendu, des représentants de la compagnie Taché, chargée des travaux, des fonctionnaires municipaux, le maire Gabriel Fortin et le président du comité de citoyens du quartier s'étaient donné rendez-vous.

Des policiers l'ont sauvé

Quatre mois et demi se sont écoulés depuis l'événement qui a failli, pour lui, se terminer en tragédie.

Quatre mois et demi au cours desquels il a eu pleinement le temps de réfléchir.

Ce qui fait que maintenant, Lionel-Eutrope Hucon, qui demeure au 230, de la rue Larouche, dans le secteur Arvida, est plein de reconnaissance envers les deux constables chicoutimiens Jean-Guy Jean et Jean Lavoie qui, selon lui, l'ont sauvé d'une mort certaine.

Gravement secoué par une attaque cardiaque, le Jonquiérois qui se trouvait dans le secteur du poste de police de Chicoutimi, s'était dirigé vers le terrain de stationnement du poste où il avait péniblement stationné son véhicule, tout près de la porte.

Deux constables se sont aperçus de l'état de santé précaire du malade et l'ont conduit rapidement, en auto-patrouille, à l'hôpital de Chicoutimi où il a été admis et s'est remis de cette crise.

A l'heure précise

Y en a-t-il des patrons qui se demandent toujours, presque quotidiennement, quelle heure il est au juste, ceci afin d'ajuster leur poinçon? Pour ce faire, bon nombre se fient aux stations de radio de la région, ce qui est assez juste, généralement.

Mais ils ne devraient se fier qu'à un seul poste, celui de Radio-Canada dont l'horaire respecte constamment, à la seconde, le cadran international.

Pour vous donner une image précise de l'exactitude du cadran de Radio-Canada, faites l'expérience que voici, si vous êtes en mesure de capter le réseau américain ABC (canal 7 sur le câble): avant 7h00 le matin, ouvrez votre téléviseur en même temps que votre récepteur radio grâce auquel vous synchroniserez CBJ-Chicoutimi. Lorsque viendra le "beep" de 7h00 à Radio-Canada, vous entendrez exactement en même temps le "beep" à ABC...

En passant, si vous voulez savoir ce qui se passe dans le vaste monde, regardez l'émission qui commence alors sur le réseau américain et qui dure deux heures. Une émission d'information tout à fait exceptionnelle, avec des reportages "live" par tout le monde!

Le PQ n'est pas prêt au référendum

par Pierre-Paul GAGNE
de notre bureau de Québec

Le ministre Marcel Légar lance un cri d'alarme, les référendaires n'y ont pas gagné, mais il va falloir se hâter de leur répondre au sein du Parti québécois.

Un peu comme l'avait le premier ministre Lévesque, il y a une dizaine de jours, Marcel Légar estime que le Parti québécois ne va pas être à l'heure au référendum. A son avis, il serait mieux préparé de leur cette consultation des 10 millions de Québécois.

Le Parti québécois n'a pas encore commencé à vendre l'option après que la population et, d'autre part, par ce que le parti n'a pas pu, en termes d'organisation et de leadership, à se lancer immédiatement dans la bataille.

A quelques jours du congrès national du Parti québécois, il — page A-2

La Presse confond

Les impairs ne sont pas l'exclusivité de la presse régionale. La preuve: dans son édition d'hier, la "grosse" Presse de Montréal, confondait l'ancien ministre et député de Lac-Saint-Jean, Marcel Lessard, avec le ministre provincial des Transports Lucien Lessard.

Imaginez, on faisait dire à notre ami Marcel que la population québécoise répondrait présentement "oui" à un référendum demandant l'autorisation de négocier la souveraineté-association...

rendez-vous

Chicoutimi

Raja-yoga — Soirée d'information gratuite vendredi soir, à 19h30, au Centre de yoga Le Lotus, 338, Saint-Gérard, Chicoutimi (secteur Nord). Tél.: 545-6190.

Cours de préparation au mariage — Pour la session de juin, au niveau de la zone, du vendredi soir au dimanche après-midi, les 1er, 2 et 3 juin. Couple responsable: Lise et Jacques Desgagné, à: 542-3468. Secteur Arvida, vendredi et samedi, les 8 et 9 juin. Couple responsable: Céline et Michel Michaud, à: 548-3655.

Al-Anon — Si un membre de votre famille ne peut plus s'empêcher de boire, vous constatez sans difficulté les effets de l'alcool sur lui. Pour obtenir de l'aide ou de l'information, communiquez à: 542-6785, 547-7736, 543-0494 ou 543-7787.

Jonquières

Cessez de fumer — Un membre de votre famille ou de votre entourage désire-t-il cesser de fumer? Inscrivez-le au prochain plan de 5 jours pour cesser de fumer. Incriptions et informations, communiquez à: 542-5075 ou 542-7611.

Le Club Optimiste souligne à sa manière l'Année de l'enfant

CHICOUTIMI (CL) — La Semaine optimiste de l'enfant permettra à 2.000 élèves du primaire et du secondaire de découvrir certaines facettes de la société.

Sous le thème: "Moi... l'adulte de demain", le club Optimiste a voulu participer à l'Année internationale de l'enfant, par des activités qui, comme l'explique Claude Dussault, président

du comité, "favorisent une prise de conscience au niveau de toute la population sur la présence de l'enfant dans notre milieu".

Plusieurs visites de groupes et, pour certains,

une participation active dans certains milieux, permettront aux enfants de faire un bref périple dans l'industrie, les services de sécurité et les médias.

Du 3 au 9 juin, sous la présidence d'honneur de Sylvie Dallaire de l'école St-Philippe et d'Eric Bilo-deau de l'école St-Denis la Semaine optimiste de l'enfant tentera de donner aux jeunes un aperçu du vécu des adultes.

Les visites se feront dans différentes industries de la région par groupes allant de 30 à 120 étudiants: hôtellerie, base de Bagotville, poste de police, banques, sites touristiques, imprimerie.

Plusieurs étudiants auront la chance également de vivre plus intensément les activités de certains milieux. Ainsi, différents médias, postes de radio, télévision, et presse écrite, accueilleront quelques futurs travailleurs pour les initier aux secrets du métier.

D'autres iront regarder de plus près ce qui mijote dans les marmites de nos restaurants.

La semaine se terminera par une journée sportive au parc de la Colline. Trois activités s'adressant aux jeunes de 16 ans et moins soit: la sécurité à bicyclette (slalom au village de sécurité routière, cyclo "rallye" familial et derby de "boîte à savon" pour les garçons et les filles de 15 ans et moins. Cinq bicyclettes seront données en prix. (En cas de pluie, cette journée sera reportée à dimanche le 10 juin.)

Si, cette semaine, se révélaient populaire auprès des jeunes, le club Optimiste envisagera la possibilité d'en faire une activité annuelle.



SALON DE L'ECONOMIE DE L'ENERGIE — C'est sous le thème "L'économie d'énergie c'est aussi notre affaire", que se déroule actuellement cette activité régionale. Le salon se tient à l'hôtel Le Montagnais.



SEMAINE OPTIMISTE DE L'ENFANT — Claude Dussault, président du comité de la Semaine de l'enfant du Club Optimiste de Chicoutimi, en compagnie du président et de la présidente d'honneur, Eric Bilo-deau et Sylvie Dallaire. (Photo Réal Tremblay)

Vaste projet de recherche en éducation régionale

CHICOUTIMI (GL) — Après quatre ans d'existence, le Conseil régional de recherche en éducation a un portrait beaucoup plus fidèle en cette matière au Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'ailleurs, l'organisme a mis de l'avant un projet visant à constituer une banque d'informations sur la recherche dans le milieu scolaire. Le CRRE a l'intention de diffuser largement les résultats obtenus dans le cadre de ce projet.

En fait, le conseil a eu confirmation de quatre projets Jeunesse Canada au travail qui nécessiteront des déboursés de \$45.000 et qui fourniront un emploi estival à une vingtaine d'étudiants de niveau universitaire.

Ainsi, les étudiants seront à la fois à Chicoutimi, Jonquière, Alma et Roberval. Ils devront faire l'inventaire de tout ce qui se fait en matière de recherche en éducation dans toutes les commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit d'un projet d'envergure régionale.

Au cours des derniers mois, l'agent de développement du CRRE, M. Martin Ringuette a effectué une tournée régionale des commissions scolaires afin de constater sur place quels moyens sont mis de l'avant pour favoriser la recherche dans le domaine de l'éducation.

Il appert que différentes commissions scolaires se sont données une politique en matière de recherche. Evidemment, le travail qui reste à faire est énorme, mais de l'avis de M. Ringuette, l'idée est lancée et le développement de la re-

cherche en milieu scolaire est définitivement en branle.

Le CRRE

Le Conseil régional de la recherche en éducation est un organisme fondé en juin 1975. Il a comme principal objectif de faire ressortir la nécessité de la recherche en éducation tout en établissant des priorités à ce chapitre.

Il doit aussi informer le public et encourager la recherche en matière d'éducation. Les trois instigateurs de ce mouvement sont M. Claude Dufour de l'Association des commissions scolaires, M. Jean Ladouceur du Collège régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le directeur du bureau régional du ministère de l'Éducation, M. Roger Bellavance.

Elections scolaires

C'est lundi prochain, le 4 juin, entre midi et quatorze heures que se déroulera la mise en nomination pour les personnes intéressées à devenir commissaires d'écoles.

Au total, 55 postes sur 182 devraient être comblés le 4 juin. De ce nombre, 16 postes sont du territoire Saguenay, 13 du territoire Lapointe, 11 du Lac-Saint-Jean et 15 de Louis-Hémon.

La section régionale de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec rappelle que pour être éligible au poste de commissaire d'écoles, il faut être âgé d'au moins 18 ans, être de citoyenneté canadienne et n'être frappé d'aucune incapacité légale. De plus, le candidat doit être domicilié sur le terri-

toire de la municipalité scolaire depuis au moins six mois avant le jour de la mise en candidature.

Si des élections sont nécessaires, elles se dérouleront le lundi 11 juin.

Magella Tremblay réintégré dans ses fonctions

CHICOUTIMI (CF) — Le permanent du Parti québécois au Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Magella Tremblay, a repris son poste hier matin, après avoir brigué sans succès les suffrages en faveur du Crédit social aux dernières élections fédérales.

L'exécutif du parti a ac-

cepté de réintégrer M. Tremblay dans ses fonctions à sa réunion de lundi, après que celui-ci eût profité du congé sans solde que lui permet la loi pour défendre sa candidature aux élections fédérales.

Lundi, au cours d'une conférence de presse, le président régional du PQ,

M. Michel Dufour, avait élaboré plutôt substantiellement l'hypothèse selon laquelle le Crédit social offrirait un poste à M. Tremblay par suite des services d'envergure nationale qu'il a rendus au parti.

M. Tremblay a déclaré hier que M. Dufour n'avait voulu rien soulever de plus

qu'une hypothèse personnelle. Le permanent péquiste a affirmé n'avoir eu aucun contact avec M. Fabien Roy de nature à lui faire croire qu'on pourrait lui offrir un poste à l'inté-

rieur du Crédit social. Le rapide et facile retour à la permanence du Parti québécois de l'ex-candidat créditiste vient encore renforcer les constatations des observateurs selon les-

quels des liens plutôt étroits ont réuni des personnes influentes à l'intérieur des organisations des deux formations, au Saguenay-Lac-Saint-Jean tout au moins.

Spéciaux Cartier

Jacket de cuir

Valeur rég.: \$140⁰⁰

SPECIAL: \$99⁵⁰



Imperméables

Valeur rég.: \$90.00

SPECIAL:

\$59⁹⁵



Pantalons lavables

Valeur rég.: \$28.95

SPECIAL:

\$19⁹⁵

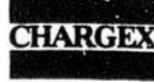
Profitez dès maintenant pour faire vos mises de côté pour la "Fête des pères" parmi notre vaste choix de chandails, cravates, pyjamas, robes de chambre etc.

MERCERIES Cartier

PLACE DU ROYAUME — 549-5631

PLAN MISE DE COTE

VOS CONSEILLERS
Gilbert Delisle, gérant
Armand Roussel, assistant-gérant



Galerias Charlesbourg Québec
Place Laurier Ste-Foy
Galerias Chagnon Lévis
Galerias Ste-Anne Giffard

Nous acceptons vos chèques personnels.

Jerome

Pour papa

Quoi de mieux à offrir que ces sacs de voyages en nylon, très légers avec bordures en vinyle de couleur tan.

Couleur disponible : vert kaki.

Envolez-vous avec Latinas

- a) Mallette tennis, 45 cm, style 2826 \$28
- b) Porte-habits, 99 cm, style 3026 \$30
- c) Bagages avec bandoulière, 48 cm, style 3826 \$38



25 boutiques et magasins à travers la province

jerome a de quoi vous plaire

PLACE DU ROYAUME 545-4034 JEROBAG: 545-2876

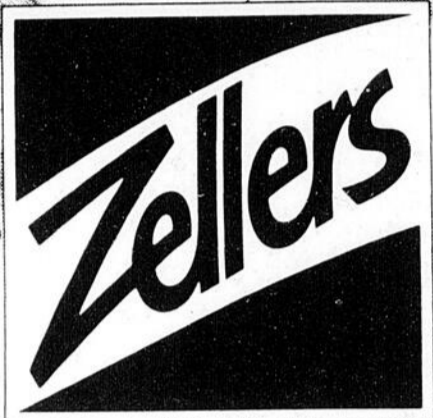
Dans les hôpitaux La tension monte

CHICOUTIMI (AB) — Hier pendant que les infirmières des hôpitaux de Dolbeau, La Baie, du CLSC des Prés-Bleus et de Villa des Lys poursuivaient leur débrayage, celles des institutions hospitalières de Chicoutimi et Roberval sont retournées au travail. La situation demeure cependant tout autant incertaine, personne, sauf les stratèges ne connaissant le moment exact d'un autre débrayage éventuel.

Et les infirmières et infirmiers tiennent à maintenir ce suspense qui plane dans tous les hôpitaux de la région, tout comme ailleurs au Québec, dans les institutions où est présente la Fédération des syndicats professionnels des infirmières et infirmiers du Québec (SPIQ).

Les services essentiels sont toujours maintenus, mais sont de plus en plus qualifiés de ridicules, insuffisants et dérisoires par les directeurs généraux des institutions.

La situation va en effet en s'empirant, puisque les cadres intermédiaires commencent à démontrer un certain essouffement.



S.V.P... NE FORCEZ

mais entrez et profitez des aubaines
pendant notre grande vente dans
La vente aura lieu du 31 MAI AU 2 JUIN

C'est la vente que

JEUDI 31 MAI
SEULEMENT
**Briquettes
de charbon
de bois**

Sac de 10 lb.
SPECIAL: **\$1 59**
LIMITE 6 PAR CLIENT

JEUDI 31 MAI
SEULEMENT
**Ensemble
matelas**

et sommiers-caisse
39 pouces
plus douillette.

Régulier: \$189.95 **\$129**
SPECIAL:
QUANTITES LIMITEES

VENDEDI 1ER JUIN
SEULEMENT

Couvertes,

Grandeur 72 x 84,
couleurs assorties

SPECIAL: **2 pour \$10**
LIMITE 4 PAR CLIENT

<p>Salopettes pour bébés et ensembles 2 pièces, 12-18-24 mois. Régulier: \$6.99 SPECIAL: \$3</p>	<p>Choix de robes pour fillettes et ensembles pantalons, 18 mois à 3X. Régulier: \$12.99 SPECIAL: \$8</p>	<p>Gilets en ratine avec cagoule 8 à 14 ans, couleurs assorties. Régulier: \$10.00 SPECIAL: \$6</p>	<p>Jupes par plis 100% polyester couleurs: blanc, bleu, rose. Grandeur: 8 à 14 ans. Régulier: \$9.99 SPECIAL: \$5</p>
<p>Choix de vêtements pour fillettes jupes, robes, blouses. Grandeurs assorties. Régulier: jusqu'à: \$12.00 SPECIAL: \$5</p>	<p>Lot de gilets pour dames 100% acrylique. Régulier: jusqu'à \$7.99 SPECIAL: \$1</p>	<p>Assortiment de linge pour enfants: gilets, robes de nuit, etc. Régulier jusqu'à: \$6.99 SPECIAL: \$1</p>	<p>Jupes en coton avec dentelle couleurs assorties. Grandeurs: 4 à 6X. Régulier: \$5.99 SPECIAL: \$2</p>
<p>Jupes pour dames grandeur: 7 à 14 ans. Régulier: \$19.99 SPECIAL: \$12</p>	<p>Gilets en chenille manches longues, fermeture-éclair. Régulier: \$19.99 SPECIAL: \$10</p>	<p>Gilets en laine mohair couleur naturel, bleu, rose. Grandeurs: petit, moyen, grand. Régulier: \$19.99 SPECIAL: \$8</p>	<p>Jackets en satin fermeture-éclair à l'avant. Couleur noir, marine, brun, marron. Grandeurs: petit, moyen, grand. Régulier: \$19.99 SPECIAL: \$10</p>
<p>Pantalons gabardine couleur: bleu pâle, marine, beige, brun. Régulier: \$19.99 SPECIAL: \$10</p>	<p>Assortiment de gilets blouses, vestes, jackets en acrylique. Régulier jusqu'à: \$16.99 SPECIAL: \$5</p>	<p>Jackets pour garçons grandeur: 8 à 16 ans, simili-cuir, satin, gabardine. Régulier: jusqu'à \$24.99 SPECIAL: \$12</p>	<p>Lot de chemises pour hommes marque connue. Régulier: jusqu'à \$15 SPECIAL: \$5</p>



PLACE DUSAGUENAY (SEULEMENT)
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI 549-7340

PAS LES PORTES!

extraordinaires
tout le magasin.

vous attendiez

Nous
offrons jusqu'à

70%

DE RABAIS
sur les prix courants!

**VENDREDI, 1er JUIN
SEULEMENT**
**Tables
de salon**

finies formisa, walnut (table de
bout avec tablette).

SPECIAL:
\$9⁹⁷

QUANTITE LIMITEE

**SAMEDI, 2 JUIN
SEULEMENT**
**Terre noire
50 lb**

Terre tout usage 25 lb.

SPECIAL:
\$1⁵⁰

LIMITE DE 6 PAR CLIENT

**SAMEDI, 2 JUIN
SEULEMENT**
**Assortiment
de sets
de cuisine**

Choix de modèles.

RABAIS
50%

QUANTITE LIMITEE

<p>Pantalons pour hommes Grandeurs assorties. Régulier: jusqu'à \$20. SPECIAL:</p> <p>\$5</p>	<p>Pantalons pour garçons 8 à 16 ans, velours et gabardine. Régulier: jusqu'à \$13.99. SPECIAL:</p> <p>\$5</p>	<p>Chemises à carreaux pour garçons, 65% polyester, 35% co- ton. Régulier: \$8.99. SPECIAL:</p> <p>\$6</p>	<p>Gilets en ratine pour hommes, manches courtes, modè- les et couleurs assortis. Régulier: \$7.99. SPECIAL:</p> <p>\$5</p>
<p>Lot de sous-vêtements pour garçons et hommes. SPECIAL:</p> <p>\$1</p>	<p>Assortiment de gilets 2 à 3X. SPECIAL:</p> <p>\$1</p>	<p>Lot de robes pour dames Grandeurs et modèles assortis. SPECIAL:</p> <p>\$8</p>	<p>Lot de robes pour dames Valeur régulière: \$31.99. SPECIAL:</p> <p>\$20</p>
<p>Imperméables pour dames Choix de grandeurs et couleurs. Régulier: jusqu'à \$49.95. SPECIAL:</p> <p>\$30</p>	<p>Robes de chambre pour garçons Grandeurs: 8 à 16 ans, modèle à rayures, 65% acétate, 35% nylon. Régulier: \$12.99. SPECIAL:</p> <p>\$8</p>	<p>Gilets pour garçons 100% acrylique, grandeurs: 8 à 14 ans. Régulier: \$6.99. SPECIAL:</p> <p>\$2</p>	<p>Gilets à cagoule 100% acrylique, grandeurs: 8 à 16 ans. Régulier: \$10.99. SPECIAL:</p> <p>\$4</p>
<p>Jackets à carreaux 100% viscose, modèle pour hommes, petit, moyen, grand. Régulier: \$9.99. SPECIAL:</p> <p>\$6</p>	<p>Gilets à col roulé pour hommes, grandeurs assorties. Régulier: \$11.99. SPECIAL:</p> <p>\$4</p>	<p>Jackets pour hommes 100% nylon, choix de modèles et cou- leurs. Val. rég.: jusqu'à \$22.88. SPECIAL:</p> <p>\$8</p>	<p>Gilets pour hommes 100% acrylique, couleurs: noir, bleu. Régulier: \$9.99. SPECIAL:</p> <p>\$4</p>

Zellers



Ne manquez pas ces
aubaines... utilisez votre
carte de dépannage ZELLERS.

**PLACE DU SAGUENAY
BOUL. TALBOT — CHICOUTIMI
TEL.: 549-7340
(SEULEMENT)**



CONSULTATION UQAC — M. Jean-Marc Denomé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche de même que le recteur de l'UQAC, M. Gérard Arguin (à droite) discute avec le président du CRD, M. André Harvey dans

le cadre de la consultation qu'a réalisé l'institution au sujet de son plan triennal de développement.

(Photo Karl Tremblay)

UQAC

Tournée de consultation

par Gilles Lalancette

JONQUIÈRE — Un groupe de des représentants de l'UQAC descend dans la rue afin de consulter le milieu sur ses attentes à l'égard de l'université régionale. Depuis le début des opérations, pas moins de 45 organismes ont soumis un mémoire ou reçu une audition.

D'ailleurs, cette consultation a été bien orchestrée. Le recteur avait confié le dossier à un des cadres de l'institution pour qu'il prépare minutieusement la tournée. Au départ, 103 organismes issus du milieu où l'UQAC a pignon sur rue avaient reçu une invitation officielle. Hier, le recteur parlait d'une cin-

quantaine d'organismes qui ont fait entendre leur voix au groupe une fois que la consultation sera complétée. Dans son esprit, c'est une excellente moyenne.

Les représentants de l'UQAC ont donc parcouru les villes où l'université est présente. Ils sont passés à Saint-Félicien, Alma, Sept-Îles, La Malbaie, Jonquière, Chicoutimi et La Baie.

Invité à présenter les grandes lignes de cette consultation jusqu'à maintenant, le recteur Arguin soutient qu'il a cru percevoir une volonté très nette du milieu à l'effet de consolider davantage les programmes déjà existants.

Il est aussi clairement ressorti que la population exige davantage de l'UQAC. On voudrait plus et une accessibilité plus facile. Dans cette optique, le recteur ne peut que reconnaître la nécessité de la présence de l'institution dans tous les sous-centres sous son autorité.

Du même coup, les organismes du milieu exigent une plus grande décentralisation. A ces suggestions, le recteur avoue qu'il faut tenir

compte des ressources actuelles dans un contexte de restrictions, budgétaires. "Il ne faut pas non plus créer des attentes inutiles", avoue M. Arguin.

Concernant l'éventail des organismes qui se sont présentés devant le groupe de l'UQAC, on note un élément de diversité. Ainsi, de grandes entreprises privées comme Alcan, Price et Donohue ont obtenu audience.

Par ailleurs, les hôpitaux et les collègues ont présenté des mémoires intéressants de l'avis du recteur Gérard Arguin. Puis, trois associations syndicales ont aussi fait entendre leurs voix. Le CRD s'est aussi présenté devant les représentants de l'Université du Québec à Chicoutimi.

En somme, une équipe s'affaira au cours des prochains mois à colliger toutes les données recueillies au cours de la consultation et un nouveau plan triennal de développement relatif à l'enseignement sera soumis à la Commission des études. Le conseil d'administration de l'UQAC devrait normalement statuer vers le 20 août.

Etude globale sur la qualité du milieu de travail

QUEBEC (PC) — Le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, envisage de soumettre au conseil des ministres un projet de règlement relatif à la qualité du milieu de travail dont la mise en application pourrait entraîner des déboursés de l'ordre de \$500 millions de la part de l'entreprise privée.

Un porte-parole du bureau du ministre a confirmé mardi que ce projet de règlement faisait actuellement l'objet d'une étude au sein du Comité ministériel du développement social.

La réglementation proposée comporte 84 articles et constitue, souligne le ministre dans un mémoire qui l'accompagne, "une approche globale sur la protection de la qualité du milieu de travail".

"Ce projet de règlement, précise M. Léger, reconnaît les grands principes de l'hygiène industrielle tels que la reconnaissance, l'évaluation et le contrôle des contraintes ou agents agresseurs provenant du milieu de travail."

Il couvre, en plus des établissements industriels, les mines à ciel ouvert et souterraines, les carrières, les chantiers de construction ainsi que les édifices à bureaux pour ce qui a trait à la température, l'humidité et la ventilation.

On y fixe les normes pour la qualité de l'air, de l'équipement de protection et des méthodes de mesures, de même que les exigences minimales en ce qui concerne la ventilation, le chauffage, les contraintes thermiques, l'éclairage, les facilités

sanitaires, le bruit continu et le bruit d'impacts.

S'appuyant sur les résultats d'études effectuées aux États-Unis à la suite de l'adoption de la loi OSHA, en 1970, M. Léger estime que les investissements privés pour assurer le respect des normes proposées pourraient être de l'ordre de \$500 millions en 1979.

Le ministre évalue d'autre part à \$1,7 million, en plus de \$150,000 en capitalisation, les dépenses supplémentaires de fonctionnement requises du gouvernement pour ce projet.

Au chapitre des bénéficiaires, M. Lé-

ger fait notamment état d'un accroissement de la productivité, d'un abaissement des taux d'absentéisme, d'une diminution des coûts des maladies professionnelles et des cotisations à la Commission des accidents du travail (CAT), de l'accroissement de l'espoir de vie des travailleurs et de leur contribution à la société, etc.

Selon le mémoire, l'implantation d'un tel projet de règlement suppose une intervention possible dans près de 12,000 industries manufacturières du Québec, dans les laboratoires, dans certains édifices commerciaux et dans les bureaux.

Tournée de Robert Burns reportée à plus tard

SHERBROOKE (PC) — Le ministre d'Etat à la Réforme électorale et parlementaire, M. Robert Burns, ne s'est pas présenté à Sherbrooke mardi, contrairement à ce qui était prévu dans le cadre d'une tournée d'information sur le Livre vert sur la réforme du mode de scrutin.

La ville de Sherbrooke devait constituer la deuxième étape de cette tournée, après Hull. En fait, c'est la tournée dans son ensemble qui est reportée à plus tard. M. Burns ne s'est d'ailleurs pas présenté à Hull vendredi dernier.

L'attaché de presse de M. Burns a expliqué qu'il a fallu réévaluer la tournée en raison d'un calendrier d'activités plus important que prévu

pour ce dernier. Le projet de loi sur la question des électeurs déposé à l'Assemblée nationale ne progresse pas à un rythme aussi rapide qu'escompté. De plus, avant les vacances d'été, les parlementaires seront bientôt appelés à siéger les lundi et vendredi également.

De toutes les rencontres prévues dans la tournée, il se peut que le ministre en retienne quelque-unes; mais on évalue cela au fur et à mesure.

Au bureau de M. Burns, on a nié que le report de la tournée puisse être relié à la nouvelle que le ministre avait offert sa démission au premier ministre. Essentiellement, le motif touche à sa disponibilité.

Le projet de loi 1 fait l'unanimité

QUEBEC (PC) — Le Québec s'est doté hier d'une première étape vers l'instauration d'un programme de revenu minimum garanti alors que l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité le projet de loi 1 prévoyant un supplément au revenu de travail.

Les porte-parole de tous les partis de l'Opposition ont reconnu les bienfaits de

cette législation parrainée par le ministre d'Etat au Développement social, M. Pierre Marois, qui a été félicité notamment par le député libéral de Saint-Laurent et ancien ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget.

Ce dernier a dit qu'il s'agit là d'un progrès certain dans le domaine de la politique sociale au Québec mais, a-t-il ajouté, les coûts de cette première partie du programme, soit \$85 millions pour deux ans, sont bien modestes par rapport aux besoins des plus défavorisés.

Tout comme le ministre Marois, il a signifié que le projet de loi 1 ne mettra pas fin à la lutte contre la pauvreté et qu'il reste d'autres étapes à franchir avant de faire échec à cette plaie de la pauvreté au Québec. Pour sa part, le porte-

parole de l'Union nationale, M. Fernand Grenier, a reconnu lui aussi "les objectifs louables de cette législation qui s'applique aux personnes dans le besoin et, surtout, qui incite les citoyens au travail."

Mais, a-t-il dit encore, ce n'est qu'un pas fragile vers la disparition de la pauvreté dans une société évoluée comme celle du Québec.

M. Marois a rappelé les grandes lignes de ce projet de loi qu'il préparait depuis deux ans et qui prévoit, pour 1979, une distribution de \$35 millions parmi 258,000 personnes dans 65,100 familles, dont 13,000 familles monoparentales.

L'an prochain, une autre somme de \$50 millions sera injectée pour rejoindre les personnes seules et les couples sans enfant, soit environ 300,000 Québécois, afin de leur permettre de jouir d'un revenu annuel décent.

La prestation équivalra à 25 pour cent du revenu de travail et augmentera à mesure que le revenu de travail sera haussé et ce, jusqu'à un certain niveau de revenu.

Les familles avec enfants qui seront admissibles cette année au programme sont celles qui auront retiré en 1978 un revenu brut de travail n'excédant pas les montants suivants:

- \$9,387 pour les familles avec un enfant à charge;
- \$10,122 avec deux enfants à charge et \$10,311 avec trois enfants à charge.

Par exemple, une famille avec un enfant qui aura retiré \$5,364 d'un travail en 1978 pourra recevoir en supplément la somme de \$1,341 en 1979.

Quant aux investissements, la CS envisage dépenser quelque \$84,616. On terminera la fenestration à Sainte-Marqueline-Marie (\$12,231), Notre-Dame-des-Anges (\$33,698); aménagement de cours d'écoles (\$5,500); projet à caractère physique (\$13,492); mobilier et outillage (\$15,941); fins administratives (\$1,754).

M. Edgar Lachance a indiqué que la CS attendait avec anxiété le feu vert du ministère pour concrétiser ce projet de la construction d'un gymnase et de 6 locaux à l'école Notre-Dame-des-Anges pour libérer l'école Saint-Michel "qui est devenue vétuste".

Le président précisait que selon une étude faite par une firme d'ingénieurs, il y a deux ans, la vie utile de l'école Saint-Michel était terminée. Il ajoutait que si tout était centralisé à l'école Notre-Dame-des-Anges, la CS pourrait réaliser des économies à tous points de vue: assurances, chauffage, entretien et autres. M. Lachance devait admettre que depuis deux ou trois ans, le primaire était plus favorisé par certains projets et améliorations aux bâtiments.

CS Vallée-de-Mistassini

Budget de \$4,630,584

par Laurent Tremblay

MISTASSINI — La Commission scolaire Vallée-de-Mistassini a accepté, hier soir, son budget pour 1979-80 au montant de \$4,630,584, soit une augmentation de \$337,288 avec l'an dernier.

Lors de cette réunion régulière que présidait M. Edgar Lachance, le taux de la taxe foncière n'a pas été fixé, mais il devrait demeurer le même, soit 0,30 pour défrayer les inadmissibles de \$85,925, soit \$62,333 pour la régionale Louis-Hémon et \$23,952 pour le transport du midi à la locale.

Le taux normalisé de \$1 du \$100 d'évaluation disparaîtra le 1er janvier prochain. Les contribuables n'auront à payer que 12

mois à \$0,50. Quant au nombre d'élèves, il passera de 1,236 à environ 1,200 pour 1979-80.

Dans le budget accepté, les salaires comptent pour 41,5%, soit \$1,782,369, alors que la répartition à la régionale Louis-Hémon est de \$2,102,188 (46%). Selon le président, on envisage un surplus d'environ \$10,000 pour l'année courante.

A cette commission scolaire, trois programmes subventionnés par le ministère ont été réalisés. Ce fut tout d'abord le lait-école pour \$20,000. Passé partout dont le projet était animé par M. Maurice Morissette au coût de \$35,000; et un programme spécialisé de perfectionnement pour les professeurs pour \$45,000. Trois commissions scolaires de la province ont bénéficié de ce

get de \$5,263,043. Ce budget comporte des dépenses non subventionnées de \$42,000 pour les besoins de la commission scolaire locale elle-même, et des dépenses de \$81,000 du même genre pour la part de Belle-Rivière dans les dépenses inadmissibles de la régionale.

Parmi les dépenses principales de ce budget annuel, qui commandera incidemment une taxe locale de \$0,85 du cent dollars d'évaluation, dont \$0,35 pour les dépenses non subventionnées, on trouve la part que doit verser Belle-Rivière aux dépenses de la régionale, soit \$2,1 millions; l'enseignement, avec un montant de \$1,4 million; la gestion des équipements, avec \$383,860; le service de la dette avec \$196,726; la gestion des écoles avec \$182,148; l'adaptation scolaire avec \$149,715.

Au conseil de Chicoutimi

Une question de gros sous risque de mettre le feu aux poudres

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Au terme de laborieuses et tourmentées discussions à huis clos, le conseil municipal de Chicoutimi a décidé, tard lundi soir, de transgresser une directive à laquelle il s'était lui-même astreint, en accordant sans procéder à un appel public l'administration des concessions (restauration, etc.) des ariens, des parcs et du nouveau centre culturel.

Le conseil, à l'exception du conseiller Jean-Paul Régis et du maire Henri Girard qui désiraient, eux, procéder par voie de soumissions, a en effet décidé de renouveler le contrat du détenteur de la concession du Centre Georges-Vézina, Mme Thérèse B.-Patry, et d'étendre ce contrat aux concessions des autres ariens, du centre culturel et du parc Roisire Gauthier.

Ce faisant, le conseil revenait sur une résolution adoptée il y a quelque temps à l'effet "d'aller en soumissions".

Route 170

Les spécialistes font leurs recommandations

par Claude Fortin

JONQUIÈRE (CF) — L'ajout d'une voie centrale entre les rues Panet et Saint-Philippe, l'établissement d'une signalisation au carrefour de la rue Fillion et la construction d'une connexion de la rue Dubose jusqu'aux rampes d'accès de la future autoroute constituent les principales recommandations que vient de formuler la firme DeLuc, au conseil de Jonquière, pour améliorer les conditions de sécurité de la route 170.

Les consultants ont rejeté l'hypothèse d'une route de service du côté sud de la route en raison du nombre relativement faible d'accidents que celle-ci permettrait d'éviter.

Ils proposent plutôt d'élargir la route 170 d'une voie centrale de quatre mètres, entre Panet et Saint-Philippe. Celle-ci devrait permettre des virages sécuritaires à gauche tout en

favorisant un écoulement normal de la circulation. La majorité des accidents, dit-on dans le rapport, surviennent à l'occasion de virages à gauche.

Pour le tronçon compris entre la rue Mathias et le boulevard Harvey, les spécialistes recommandent d'installer un système de signalisation au carrefour de la rue Fillion et de construire une connexion de la rue Dubose jusqu'aux rampes d'accès à la future autoroute.

On propose également de fermer tout accès direct des rues Bauman et Fréchette à la route 170, privilégiant plutôt la rue Fillion en vue de son prolongement futur du côté sud et de sa jonction avec la rue Panet.

Place Nikitoutagan

A sa réunion régulière de lundi soir, le conseil a donné son accord de principe à l'appropriation d'une

Au cours des discussions à huis clos, qui sont devenues monnaie courante à Chicoutimi, les élus ont pris connaissance d'un rapport du directeur des services à la population, Marcel Demers, rapport qui fait notamment état des tractations menées par le conseiller Benoit Gagné avec le concessionnaire Patry. Le rapport indique que "les offres qui nous ont été présentées par Mme Patry nous semblent avantageuses (...)"

Néanmoins, le directeur des services à la population ajoute plus loin dans son rapport que "si cette offre nous semble des plus avantageuses, nous sommes dans l'impossibilité d'affirmer que nous ne pourrions en recevoir de meilleures si nous allions en soumissions".

Tout semble indiquer que le rapport a suffisamment influencé la majorité des conseillers, puisque le conseil, tard lundi soir, accordait au concessionnaire Patry l'administration des restaurants et bars pour une période de cinq ans. Ce concessionnaire détenait le contrat du Centre Georges-Vézina depuis 1965.

somme de \$113,000, à même le surplus de l'exercice financier 1978, pour l'aménagement de "Place Nikitoutagan".

Cette somme ne sera dépensée qu'à la condition que le gouvernement

confirme le versement d'une subvention équivalente à 75 p.c. des coûts de réalisation, estimés à \$462,000.

Le député de Jonquière, à l'Assemblée nationale, M. Claude Vaillancourt, doit annoncer l'octroi de quelques subventions au cours des prochains jours, et on s'attend à ce que celle-ci soit du nombre, du même que celle consentie aux championnats mondiaux de canoë-kayak.

Le conseil des commissaires de Belle-Rivière a également profité de cette assemblée pour adopter le budget pour 1979-80, un bud-

Réactions

Favorable avec le conseiller Jean-Paul Régis, à l'octroi des concessions par le biais de présentation de soumissions, le maire Henri Girard, devait en conférence de presse hier, soulever les contradictions qui, selon lui, caractérisent la décision du conseil, et il a accusé des conseillers d'avoir changé d'idée à la dernière minute.

M. Girard dit ne pas comprendre comment il se fait que le conseil passe subitement outre à sa propre politique d'octroyer des contrats par la voie de soumissions.

La loi lui accordant 96 heures, M. Girard analysait encore la possibilité d'apposer son veto à la décision du conseil.

Selon lui, plusieurs personnes étaient intéressées à présenter des soumissions, d'autant plus que, semble-t-il, de telles concessions assurent à son détenteur un revenu d'environ \$50,000 annuellement.

CS Belle-Rivière

Les commissaires maintiennent leurs exigences

METABETCHOUAN (SC) — Les membres du conseil de la Commission scolaire Belle-Rivière maintiennent leur position d'exiger que sept commissaires représentent ce territoire sur un éventuel conseil fusionné, élémentaire et secondaire. Cette position a été adoptée cette semaine lors d'une séance régulière de cette commission scolaire locale.

Cette position est accompagnée de deux autres, qui stipulent que l'unanimité est acquise à Belle-Rivière sur le bien-fondé de cette fusion éventuelle, et que cette fusion devrait avoir lieu en juillet 1981.

Il est maintenant certain que la fusion ne pourra avoir lieu, cependant, puisque cette position de la locale du secteur Sud du comté de Lac-Saint-Jean va probablement mettre fin aux études sur une fusion éventuelle. Car le

préalable à toutes les études complémentaires devait justement être le consensus sur la représentativité. Et comme Delisle et Alma penchent ensemble, majoritairement, sur une représentation de six au Nord et six au Sud, et de sept commissaires pour Alma, tout consensus semble impossible. Pour justifier cette position, les commissaires de Belle-Rivière expliquent qu'il faut garantir un commissaire par municipalité. Il existe sept municipalités dans le secteur Sud, tout comme dans le secteur Nord.

Budget 1979-80

Le conseil des commissaires de Belle-Rivière a également profité de cette assemblée pour adopter le budget pour 1979-80, un bud-

Contributions à la caisse libérale

Ryan sommé de rembourser le Québec



Claude Charron

QUEBEC (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, Claude Ryan, a été sommé hier de remettre au Trésor québécois les contributions versées à la caisse électorale de son parti par les firmes d'ingénieurs Régie Trudeau et associés et Desjardins et Sauriol, à l'occasion des Jeux olympiques.

"S'il est un homme d'honneur comme il a prétendu être, celui qui administre la caisse libérale où figurent désormais ces fonds publics détournés, doit remettre le plus rapidement possible à l'Etat québécois les sommes qui lui ont été volées", a déclaré le leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable du dossier olympique, M. Claude Charron.

Référant aux témoignages entendus à la commission Malouf, M. Bertrand a observé que les contributions des ingénieurs, totalisant près de trois quarts de million de dollars, avaient contribué à "engraïsser" le Parti libéral du Québec, faisant ainsi confier le déficit des Jeux olympiques.

"Le cauchemar olympique n'est pas fini ni pour nous ni pour la population", a déclaré M. Charron. Ajoutant aux observations de

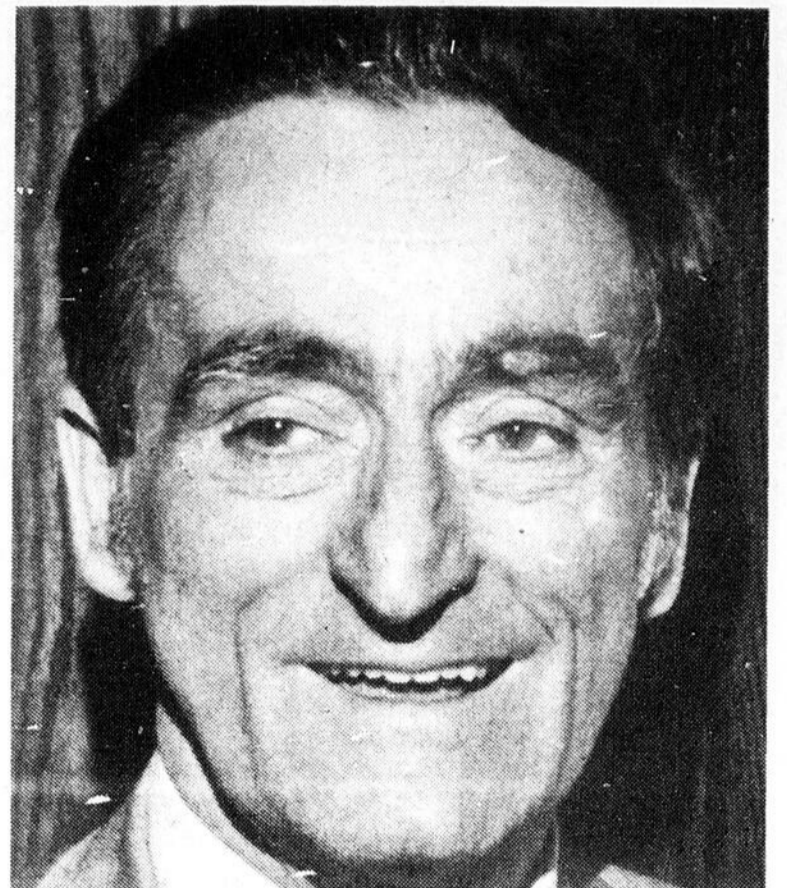
son collègue de Vanier, M. Charron a déclaré qu'une partie des profits "incroyables" réalisés par certaines entreprises à partir des fonds publics s'en allaient en ristourne dans la caisse libérale.

Selon lui, il n'y a rien dans la loi qui puisse obliger le Parti libéral du Québec à remettre ces argents "détournés". La seule obligation, a-t-il ajouté, se situe au plan moral.

Cette question du député de Vanier, décrite par l'Opposition officielle comme une question "pistonnée", a soulevé un vif débat auquel a également participé le premier ministre et le chef libéral.

Aux accusations de vol et de détournement formulées contre le parti libéral, le premier ministre a affirmé que le chef actuel Claude Ryan se trouvait impliqué dans un cas de "recol de fonds publics".

A travers les questions de réglemens et les questions de privilèges invoquées par les membres de sa formation, M. Ryan a fait valoir qu'il était inopportun à ce stade-ci de tirer quelque conclusion avant même que la commission d'enquête Malouf ait terminé ses travaux. "à moins, comme il l'a dit, qu'on ne cherche à tirer de cette affaire quelque avantage partisan".



Claude Ryan

L'Union populaire ne se sabordera pas

QUEBEC (PC) — L'Union populaire ne se sabordera pas. Elle entend au contraire intensifier ses activités au cours des prochains mois tant au niveau de son organisation qu'à celui du recrutement de nouveaux membres, le tout devant culminer au début de l'automne par un congrès général à Québec.

C'est ce qu'a indiqué, mardi à Québec, au cours d'une rencontre avec la presse, le chef intérimaire de cette formation politique indépendantiste, M. Henri Laberge, qui a expliqué que les appuis qu'a reçus l'UP aux dernières élections générales justifient son maintien et une intensification de son action.

L'Union populaire avait présenté 69 candidats au Québec lors du scrutin du 22 mai où elle a recueilli au-delà de 22.000 suffrages après s'être organisée en hâte pour tenter de faire élire des indépendantistes à Ottawa.

M. Laberge ne sait pas encore s'il sera candidat à la direction du parti au congrès mais il est à prévoir que M. René Matte convoitera cette fonction.

L'ancien député créditiste de Champlain aux Communes et candidat indépendant défait le 22 mai, M. Matte, est devenu membre de l'UP dimanche dernier au cours d'une réunion des dirigeants du parti à Drummondville.

En dépit de sa faible récolte de suffrages aux élections fédérales, où le Parti rhinocéros a recueilli environ trois fois plus de votes, soit à peu près 60.000, M. Laberge est d'avis que l'UP "a un avenir sur la

scène fédérale" tant que le Québec fera partie du Canada.

Le parti compte près de 3.000 membres présentement et ses dirigeants seraient satisfaits si ce nombre atteignait 5.000 au congrès de l'automne.

M. Laberge, qui a dénoncé une fois de plus "la stratégie tortueuse du Parti québécois d'appuyer des candidats conservateurs ou créditistes" le 22 mai, a attribué la piètre performance de son parti en grande partie à une méconnaissance de l'UP parmi les électeurs ainsi qu'à un manque de temps et à la faiblesse de ses moyens techniques.

"Il faut bien nous rendre à l'évidence: la majorité des Québécois ne sait même pas encore que l'Union populaire existe, a dit M. Laberge. L'important cependant, c'est qu'elle est désormais là comme parti enregistré qu'à des partisans dans toutes les régions du Québec."

M. Laberge, un ancien chef de cabinet du ministre d'Etat au développement culturel, M. Camille Laurin, espère que "le choc du 22 mai sera salutaire pour le PQ et l'amènera à reprendre résolument en main le flambeau de l'indépendance. Plus vite seront détruites les illusions plus vite il sera possible de se ressaisir", a-t-il ajouté.

Campagne référendaire

Amené à aborder le sujet de la campagne référendaire, le chef de l'UP a assuré que ses troupes y participeront activement en s'intégrant aux structures du PQ dans le but de faire avancer la cause in-

dépendantiste et la libération du Québec.

"Il ne sera pas question d'autre part de faire le jeu des fédéralistes en divisant les votes lors d'élections provinciales en y présentant des candidats contre le PQ, même si à l'occasion nous ne sommes pas d'accord avec lui.

"Nous continuerons de critiquer certaines actions du PQ mais nous l'appuierons dans ses attitudes favorables à l'épanouissement du Québec", a dit encore M. Laberge en précisant qu'il n'est pas question que l'UP infiltre le PQ et y constitue une aile.

Le chef de l'UP a dit par ailleurs qu'il est probable que la "question qui sera posée au référendum n'ira pas assez loin" mais M. Laberge et son groupe la défendront parce qu'elle s'inscrit dans le sens de la libération du Québec, selon lui.

M. Fabien Roy

M. Laberge a brièvement rappelé par ailleurs les circonstances qui ont entouré la naissance de l'UP, en juin 1978, par un groupe de 10 personnes, mais dont l'action a été connue en décembre 1978 seulement.

L'UP a décidé d'accélérer son organisation après les rumeurs de l'été dernier voulant que le PQ s'appretait à appuyer les candidats du parti conservateur. Le PQ devait par la suite modifier sa stratégie et inviter ses membres à voter pour les candidats les plus susceptibles de mieux défendre les intérêts du Québec à Ottawa.

Sears

affaires d'or

ARRÊT

RABAIS 50%

Sur tous nos arbres, arbustes, conifères, rosiers, haies en magasin

En vente immédiatement jusqu'à épuisement des stocks, premiers arrivés, premiers servis

Assortiment d'arbres fruitiers
Rég.: \$3.49 à \$15.49

174 à 774

Assortiment de conifères
Rég.: \$3.49 à \$16.99

174 à 849



Assortiment de rosiers
Rég.: \$3.19 à \$7.44

159 à 372

Haies
Rég.: \$12.49 à \$14.99

624 à 749

Centre du jardin — (Rayon 71)

Simpsons-Sears Ltée

Les mentions Rég. et Etat qui apparaissent devant nos prix se rapportent uniquement au prix de Simpson-Sears Ltée.

TELE SHOPPING 549-8240. Vous ne dites que: Portez à mon compte. Nous entretenons ce que nous vendons. Notre garantie, satisfaction ou remboursement.

HEURES D'OUVERTURES
LUNDI-MARDI, MERCREDI: 9h15 à 17h30
JEUDI, VENDREDI: 9h15 à 21h00
SAMEDI: 9h00 à 17h00

ARVIDA 548-8213
ALMA 668-8357
ROBERVAL 275-3722
DOLBEAU 276-0947

L'automne, c'est trop tôt pour le référendum

QUEBEC (PC) — Le premier ministre René Lévesque trouve "parfaitement logiques" les propos de son ministre délégué à l'Environnement à l'effet qu'il serait prématuré de tenir le référendum cet automne.

"Ils entreront — ces propos — comme opinion dans les consultations que j'ai à faire", a répondu le chef du gouvernement.

Le chef de l'Opposition officielle, M. Claude Ryan, est intervenu hier à l'Assemblée nationale pour demander au premier ministre s'il croyait avoir le temps de faire l'unité de ses troupes d'ici le congrès national du PQ qui se tiendra en fin de semaine à Québec.

C'est toujours un vendredi sain quand on gagne au 6/36!

Un gros lot de plus de \$100 000 chaque vendredi

6/36

PROFITEZ DE LA PROMOTION ESTIVALE

PLEIN SOLEIL

DU 1er MAI AU 31 JUILLET '79

sur les RUBAINES

REDUCTION DE 15% à 40%

Sur la marchandise en magasin et même sur celle que vous commandez

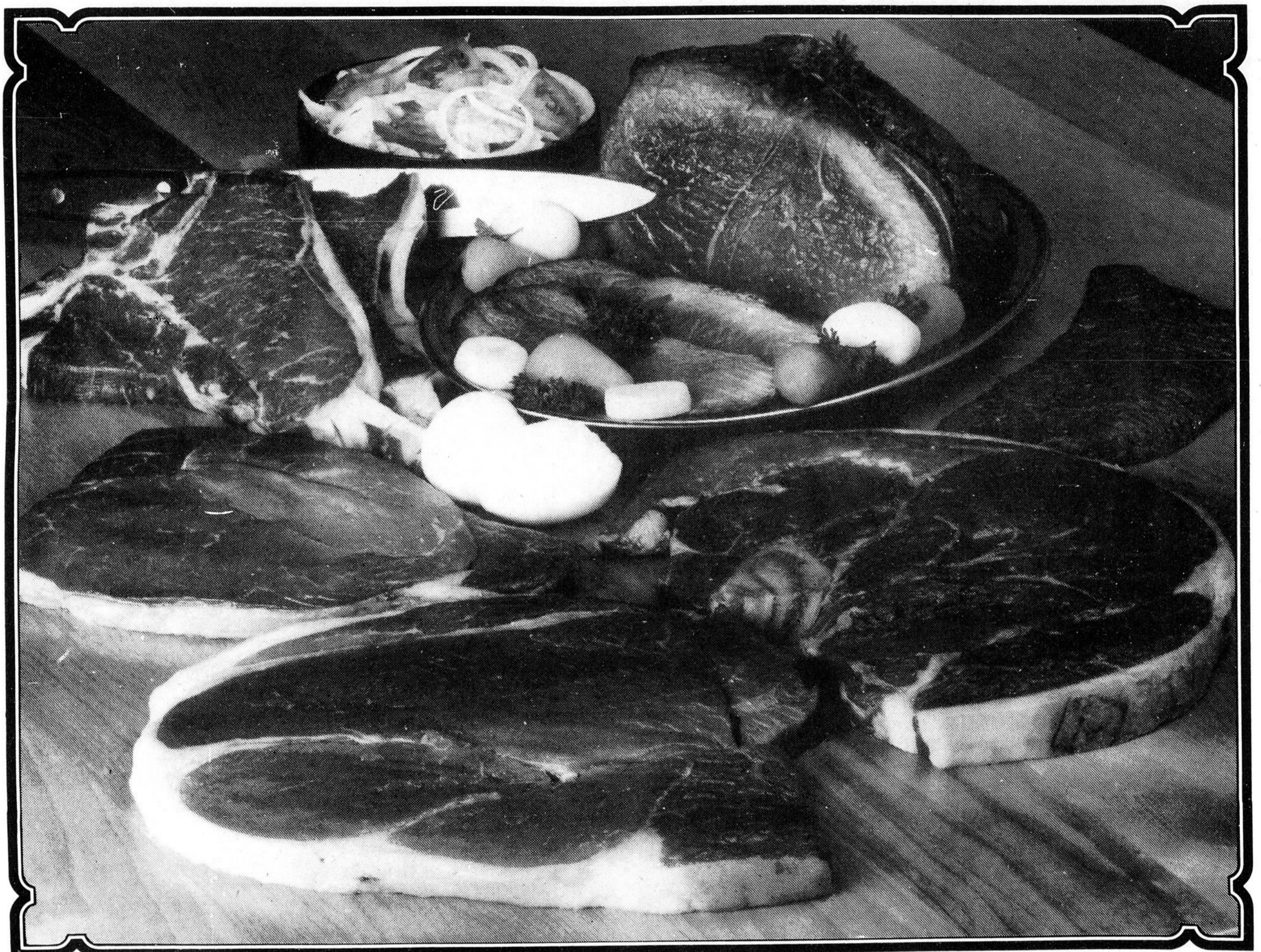
claudio chrétien ltée

475, BOUL. HARVEY, JONQUIERE, TEL.: 547-3628



VENTE BOEUF

PRIX EN VIGUEUR
JUSQU'AU 2 JUIN 1979.
NOUS NOUS RÉSERVONS
LE DROIT DE LIMITER
LES QUANTITÉS



**BIFTECK *
D'ALOYAU**
ou côtes d'loyau bout enlevé

lb **328**

**ROSBIF *
DE CROUPE
EXTÉRIEUR**

lb **228**

**BIFTECK *
DE RONDE**
désossée tranche entière

lb **228**

**ROSBIF OU
BIFTECK ***
de pointe surlonge

lb **278**

**BIFTECK DE
SURLONGE***
tranche entière

lb **268**

**BIFTECK *
DE RONDE
ATTENDRI**

lb **288**

BOEUF HACHÉ MAIGRE

lb **2.28**

BACON SANS COUENNE

METRO
RICHELIEU

1 lb **1.25**

RÔTI D'ÉPAULE
PICNIC DE
PORC FRAIS

lb **.98**

SAUCISSES
PORC BOEUF
BOEUF MÉRITE

lb **1.28**

RÔTI DE SOC DE
PORC FRAIS

lb **1.18**

SAUCISSES FUMÉES

MAPLE LEAF

1 lb **1.38**

JAMBON DÉSOSSÉ
prêt à manger style québécois demi

METRO
RICHELIEU

lb **1.89**

JAMBON CUIT

tranché
MAPLE LEAF

6 oz **1.28**

Faites confiance à Métro!

BRIQUETTES

GRILL TIME,
sac 10 lb

1.39

MARGARINE DURE
FLEISCHMANN
(disponible au Québec seulement)

paquet 2 lb

1.98

CANNETTES DE LIQUEURS DOUCES
saveurs variées,
MÉTRO-RICHELIEU

24-10 oz

3.99

MAÏS DORÉ EN CRÈME
Canada de choix
IDEAL

bte 19 oz

.38

LINGES TOUT-USAGE
rose, bleu,
CHIFFON-J
10s

.98

ALIMENTS SURGELÉS

ENTRÉES RÉGULIÈRES
SWANSON
boeuf, dinde, poulet frit,
7 oz

.79

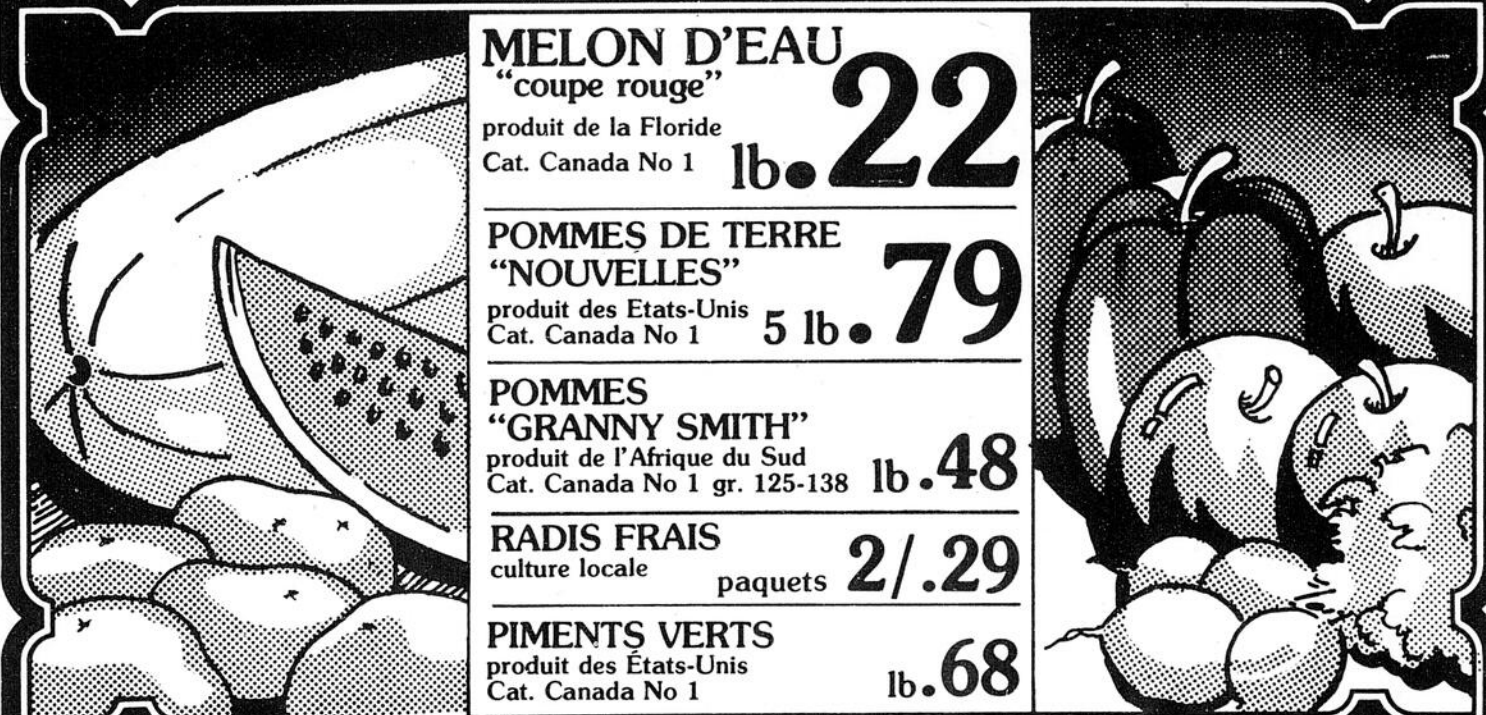
GÂTEAUX
chocolat, miel/vanille
FIESTA McCAIN 21 oz **1.49**

MORUE EN PÂTE
HIGH LINER 14 oz **1.69**

TARTES AUX POMMES CUITES
SARA LEE 22 oz **1.39**

FILETS DE SOLE INDIVIDUELS
NICKERSON 20 oz **3.39**

LIMONADE BLANCHE CONCENTRÉE
SUN SQUEEZE 12 oz **3/1.00**



MELON D'EAU "coupe rouge"
produit de la Floride
Cat. Canada No 1 **lb.22**

POMMES DE TERRE "NOUVELLES"
produit des Etats-Unis
Cat. Canada No 1 **5 lb.79**

POMMES "GRANNY SMITH"
produit de l'Afrique du Sud
Cat. Canada No 1 gr. 125-138 **lb.48**

RADIS FRAIS
culture locale **paquets 2/.29**

PIMENTS VERTS
produit des Etats-Unis
Cat. Canada No 1 **lb.68**

ASSOULPISSEUR DE TISSUS
LA PARISIENNE cont. 128 oz **1.29**

PANSEMENTS EN PLASTIQUE
WHITE CROSS 60s **1.59**

DÉODORANT
parfumé ou non parfumé,
ULTRA-BAN 6 oz **1.47**

DÉTERGENT LIQUIDE
PALMOLIVE cont. 24 oz **1.08**

MAXI-SERVIETTES ADHÉSIVES
STAY FREE bte 30s **2.48**

SHAMPOOING POUR BÉBÉS
JOHNSON 225 ml **1.45**

HUILE POUR BÉBÉS
JOHNSON cont. 250 ml **1.75**

PAPIER-MOUCHOIRS
blanc ou ass.
KLEENEX bte 200f **.65**

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
blanc, jaune,
KLEENEX paquet 2 rouleaux **1.19**

SAVON DÉSODORISANT
COAST

YOGOURT AUX FRUITS
DELISLE 500 g **1.09**

OLIVES FARCIES MANZANILLA
McLAREN 12 oz **1.25**

CAFÉ INSTANTANÉ AUX CÉRÉALES
MELLOW ROAST BOCAL 4 oz **2.18**

MARGARINE SOYA
molle
LACTANTIA
(disponible au Québec seulement) 4 lb **2.99**

BISCUITS
capuchons de chocolat,
fondant au chocolat,
croquignole,
crème française 450 g
Canadiana 400 g
DARE **1.19**

BONBONS
bananes à la guimauve,
Frvolités à la guimauve 280 g
fraises à la guimauve 283 g
DARE **.89**

TOMATES
toutes prêtes,
PASTENE bte 28 oz **.85**

THÉ EN SACHETS
RED ROSE sac 60 sachets **1.78**

SOUPE
poulet-nouilles, poulet-riz,
champignons
AYLMER bte 10 oz **.31**

PARTICIPEZ AU GRAND CONCOURS "T'as-tu-ta-tondeuse"

200 TONDEUSES À GAZON 3.5 c.v./20' À GAGNER!



CONCOURS "T'as-tu-ta-tondeuse?"

à découper

NOM _____

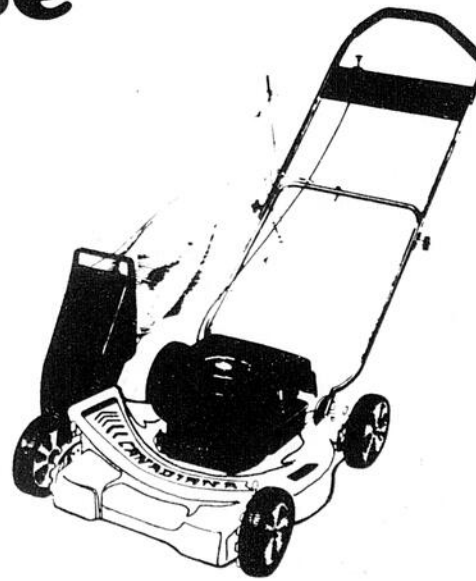
ADRESSE _____

VILLE _____

CODE POSTAL _____ TELEPHONE _____

NOM DU MARCHAND _____

POUR PARTICIPER:
Remplissez le bulletin de participation ci contre et déposez-le dans la boîte "T'as-tu-ta-tondeuse" CANADIANA chez le marchand Metro le plus près de chez vous. Il n'y a rien à acheter et vous avez jusqu'au 16 juin 1979 pour participer.



PÂTE DENTIFRICE
Thé des bois ou régulière

COLGATE tube 100 ml **.98**

AMPOULES G.E.
40, 60, 100 watts,
BEST BUY paquet 2s **.79**

PÂTE DE TOMATES
à l'italienne
PASTENE bte 5 oz **3/1.00**

BISCUITS
vanille ou Jeannot sandwich
HARNOIS 369 g **1.09**

RÉGLISSE ROUGE OU NOIRE
MEILLEURES MARQUES 250 g **.59**

DÉTERSIF EN POUDRE
PUNCH

bte 6 litres **2.68**

GRAINS DE CHOCOLAT
semi-sucré
CHIPIT 6 oz **1.05**

BISCUITS RÉFRIGÉRÉS
PILLSBURY ass. 400 g **.97**

CRISTAUX
saveur de limonade
REALEMON 3 env. de 3.4 oz **.89**

BEURRE D'ARACHIDES
crèmeux ou croquant,
KRAFT 1 kg **2.18**

MAYONNAISE
HELLMANN'S cont. 750 ml **1.48**

CRISTAUX
saveur à l'orange,
RISE N SHINE 4 env. de 3.4 oz **.89**

BALAI NYLON MAGNÉTIK
K-60 ch. **2.19**

VADROUILLE À LAVER
IMPERIAL cello 8 oz ch. **2.19**

format bain **.99** format rég. **.43**
2 pains 1 pain

NOURRITURE POUR CHATS
saveurs variées,
PURINA TENDER VITTE 500 g **.99**

NOURRITURE HUMIDE POUR CHIENS
rég. ou fromage
KEN L BURGER 2 kg **2.79**

ASSIETTES DE CARTON DIXIE 24s **1.49**

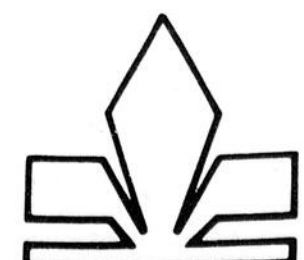
VERRES DE CARTON
pour breuvages froids,
DIXIE 24s **.69**

VERRES DE CARTON
pour breuvages chauds,
DIXIE 24s **1.19**

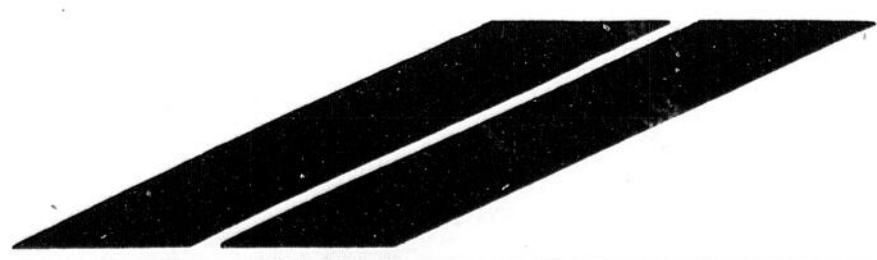
NETTOYEUR POUR LES MAINS
SNAP cont. 1 lb **1.59**

NETTOYEUR À TAPIS
BISSSEL

22 oz **2.29** 64 oz **5.79**



METRO



québec en bref

Prix France-Québec Jean Hamelin

PARIS (AFP) — Le 14ème prix littéraire France-Québec Jean Hamelin 1979 a été décerné mardi à Paris, à titre posthume, au Québécois Jean-Aubert Loranger, pour ses contes "Du pasteur à Joe Folcu".

Édités aux Editions Fides-Montréal, ces contes sont une illustration de la vie québécoise rurale traditionnelle.

Né à Montréal le 3 février 1896, Jean-Aubert Loranger, décédé le 28 octobre 1942, est également l'auteur de "Les atmosphères", "Le passeur", de recueils de poésies et d'une pièce de théâtre intitulée "L'orage".

Journaliste, il a collaboré à différents journaux canadiens: "La Presse", "La Patrie", "Montréal-Matin".

Ce prix qui a été attribué au second tour de scrutin par un jury composé de personnalités littéraires franco-québécoises est accompagné d'un don de \$200. Pierre Vadeboncoeur, Alice Brunel-Roche et Yvette Naubert ont obtenu des voix.

Présidents d'élections

QUEBEC (PC) — En attendant une solution permanente au problème du choix des présidents d'élections de comté, le premier ministre, avant de faire quelquel changement que ce soit, prend l'avis du directeur général des élections du Québec.

C'est ce qu'a expliqué hier à l'Assemblée nationale le premier ministre René Lévesque, en répondant à une question du député libéral de Shefford Richard Verreault.

Le député avait demandé au premier ministre s'il était vrai que M. Denis Grondin allait être nommé incontestamment président d'élections du comté de Shefford, en remplacement de M. Yoland-Paul Ferland, qui occupe ce poste depuis 15 ans.

M. Lévesque a promis de s'informer de ce qu'il y avait de vrai dans les rumeurs qui circulent au sujet de cette prochaine nomination.

Landry qualifié de "saloperie" l'article du Star

QUEBEC (PC) — Le ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry, a qualifié de "saloperie" l'article publié en fin de semaine par le quotidien The Montreal Star à propos de la fuite des sièges sociaux du Québec.

"L'étude du Star n'est pas complète et n'a ni queue ni tête", a répondu M. Landry alors qu'il était appelé à commenter l'article du quotidien anglophone par le chef de l'Union nationale, M. Rodrigue Biron.

Soulignant que le mouvement de départ des sièges sociaux était un problème vieux de 25 ans au Québec, M. Landry a dit avoir été surpris de constater, à son arrivée au gouvernement, qu'aucune action n'avait jamais été entreprise pour corriger la situation.

M. Landry a par ailleurs confirmé que des études sont actuellement en cours sur le phénomène des sièges sociaux et qu'elles seront publiées prochainement.

Projets de loi

QUEBEC (PC) — Les diacres de l'Eglise catholique seront compétents à célébrer les mariages, prévoit un projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale et modifiant le Code civil.

Ce projet de loi, portant le numéro 31, a été déposé en première lecture en même temps que les projets de loi 30 et 35. Le premier modifie la Loi de l'instruction publique et prévoit la formation de comités d'écoles et de comités de parents pour le 1er mai au lieu du 15 octobre.

Le projet de loi 35 modifie ou abroge certaines dispositions législatives devenues désuètes et corrige certaines erreurs techniques.

Le projet de loi 31 prévoit aussi le transfert de certains pouvoirs du gouvernement au ministère de la Justice. Il reconnaît aussi le droit de rééditer en langue anglaise certains documents destinés à la radiation de l'enregistrement de droits réels.

Lefebvre enquêtera sur Laval

QUEBEC (PC) — Un deuxième commissaire vient d'être nommé par le gouvernement québécois à la Commission d'enquête sur l'administration de la ville de Laval.

M. Louis Lefebvre, comptable agréé, se joindra à Me Alain Brabant, qui a été nommé commissaire le 2 mai dernier.

L'enquête sur l'administration de la ville de Laval avait été instituée l'automne dernier par la Commission municipale du Québec. Cette enquête avait été interrompue par des difficultés juridiques. Le conseil des ministres a remplacé cette enquête par une autre en vertu de la Loi des commissions d'enquête.

Nomination de Lucier

QUEBEC (PC) — M. Michel Lucier vient d'être nommé sous-ministre adjoint au ministère des Affaires municipales.

Ancien professeur de philosophie et de sciences humaines à l'Université de Montréal, M. Lucier était chef de cabinet du ministre d'Etat à l'Aménagement depuis décembre 1976.

La nomination de M. Lucier a été annoncée hier par le cabinet du ministre Guy Tardif.

Procès de Guay

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Berthier Guay, 28 ans, de Saint-Georges-de-Beauce, subira son procès en septembre prochain devant la Cour des sessions de la paix relativement au saccage du centre commercial "Carrefour Saint-Georges", survenu le 8 décembre 1978.

Comparaisant devant le juge Antoine Lacoursière, de la Cour supérieure, mardi, Guay a choisi de subir un procès devant juge seul et l'audition de la cause a été reportée au 20 septembre.

L'accusé a pu recouvrer sa liberté provisoire sous le même cautionnement de \$500 par personne solvable qui avait été fixé à l'issue de l'enquête préliminaire.

Le ministère public lui reproche de s'être introduit par effraction dans le centre commercial, au volant d'un ancien camion militaire, et d'y avoir saccagé 37 des 70 boutiques, causant des dégâts évalués à \$705.000.



Heward Grafftey

Grafftey agacé par l'idée de se joindre à Ryan

MONTREAL (PC) — Le député conservateur de Missisquoi, M. Heward Grafftey, se dit agacé par l'idée avancée par les "backroom boys" de Montréal voulant que le premier ministre élu, M. Joe Clark, se ligue avec le leader du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, pour lutter contre le Parti québécois.

"Si notre parti met tous ses oeufs dans le panier de Claude Ryan, la cause des conservateurs est finie pour encore une génération au Québec", affirme M. Grafftey.

"Vous voyez ça d'ici, dans mon comté de Missisquoi, où la moitié de mes organisations sont unionistes, vous voyez ça, moi, leur dire que je vais travailler avec Ryan. Ce serait la crise, la crise."

"Ce qui importe pour l'instant, c'est de gagner le référendum. Il ne faut donc pas travailler exclusivement avec Ryan ou avec un autre, mais avec tous les "bons fédéralistes" du Québec. Et il s'en trouve aussi chez les créditistes, les unionistes, il s'en trouve même au sein du Parti québécois", soutient-il.

Tout en ne niant pas que la conjoncture favorise un rapprochement entre les deux hommes, M. Grafftey craint que ce ne soit là une question extrêmement délicate. Toute confusion partisane risquerait d'aliéner la base du Parti conservateur au Québec.

Ryan c'est un rouge

La base dans Missisquoi, "ce sont justement ces nombreux organisateurs unionistes qui ont décroché le téléphone, l'année dernière, en voyant dans les journaux MM. Ryan et Clark photographiés côte à côte devant la demeure du chef du PLQ: "Pourriez-vous dire à Clark que Ryan c'est un rouge".

Services essentiels assurés

QUEBEC (PC) — De façon générale, les services essentiels sont bien assurés dans les hôpitaux lors des débrayages, a affirmé hier à l'Assemblée nationale le ministre des Affaires sociales Denis Lazure.

Seuls deux hôpitaux sur 50 ont connu "certaines difficultés" à ce sujet, a dit le ministre qui a nommé l'hôpital Laval, de Québec, et l'hôpital des Iles-de-la-Madeleine.

Le ministre a profité de l'occasion pour lancer un appel au "sens du devoir" au personnel de ces hôpitaux. M. Lazure répondait en Chambre aux questions posées par le député libéral de Jean-Talon Jean-Claude Rivest.

Le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson a déclaré de son côté que le Comité sur les services essentiels, présidé par M. Gérard Picard, était un organisme autonome.

Le comité, au lieu d'informer le public, comme il a le mandat de faire, a choisi jusqu'ici de favoriser des ententes et ce sera à ce comité de décider à quel moment il changera sa position.

Selon Ryan, Clark reconnaîtra le droit à l'autodétermination

MONTREAL (PC) — Le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a déclaré lundi qu'il s'attendait à ce que le premier ministre fédéral Joe Clark reconnaisse le droit du Québec à l'autodétermination.

M. Clark a déjà dit lors de la campagne électorale que le Québec ne pouvait se séparer unilatéralement mais, selon l'ancien directeur du Devoir qui prenait la parole à Westmount, cette position est ambiguë et passe sous silence le fait qu'Ottawa devrait être prêt à recourir à la force si les Québécois décidaient de se séparer.

L'argument de M. Clark, a-t-il ajouté, "peut être valide d'un point de vue strictement légal mais, politiquement, c'est tout autre chose". Le droit à l'autodétermination, a-t-il remarqué, est déjà admis par des personnalités comme le chef de l'Opposition Pierre Elliott Trudeau.

Le chef du PLQ a également révélé qu'il était prêt à "aller assez loin" pour reconnaître le pouvoir du gouvernement fédéral quant à l'économie, et cela afin d'aider à maintenir l'unité nationale.

Le député d'Argenteuil a affirmé qu'Ottawa doit avoir des pouvoirs bien précis "dans les secteurs importants" s'il doit être autre chose qu'un agent des provinces.

Référendum
A propos du prochain référendum sur la souveraineté-association, M. Ryan a prédit que le Parti québécois le perdrait "par une marge considérable", qu'il soit tenu demain, dans six mois ou dans un an.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

Selon lui, le Québec a une plus grande marge de manoeuvre dans le système fédéral grâce à ses 75 sièges aux Communes d'Ottawa.

Parlant ensuite dans une école du centre-ville de Montréal, M. Ryan a déclaré que le PQ se leurrerait en affirmant qu'un Québec souverain pourrait s'adresser au Canada anglais d'égal à égal.

ejob FM 96.7

EN ONDES

pour l'amour de la musique

88 90 92 94 96 98 100 102 104 107

Recomptages judiciaires

Les créditistes pourraient avoir la balance du pouvoir

OTTAWA (PC) — Une semaine après la victoire remportée aux élections fédérales du 22 mai par les conservateurs, la configuration du Parlement demeure encore incertaine.

A Ottawa, mardi, M. Joe Clark a poursuivi ses consultations en vue de la formation du gouvernement qui aura à affronter aux Communes, l'automne prochain, une majorité composée des libéraux, des néo-démocrates et des créditistes.

Pendant ce temps, des juges sont chargés de présider aux dépouillements judiciaires dans plusieurs circonscriptions, dépouillements au terme desquels on saura avec certitude qui des néo-démocrates ou des créditistes vont tenir la balance du pouvoir dans le nouveau Parlement.

C'est ce matin, mercredi, que M. Trudeau va officiellement faire savoir au gouverneur général Edward Schreyer, qu'il n'est pas en mesure de former un nouveau gouvernement. M. Schreyer recevra M. Joe Clark dans l'après pour l'inviter à en former un.

Les rumeurs continuent bon train dans la capitale fédérale sur la composition du gouvernement conservateur qui prêterait serment lundi, après que M. Trudeau aura passé les pouvoirs à son successeur M. Joe Clark.

Le premier ministre élu a déjà reçu de nombreuses personnalités, dans le cadre de sa recherche de sénateurs susceptibles de représenter le Canada français dans son gouvernement et de députés pour combler les divers portefeuilles.

Les dépouillements judiciaires qui ont lieu cette semaine pourraient modifier les résultats issus des élections du 22 mai, au terme desquels les conservateurs remportaient 135 sièges, sur les 282 que compte le nouveau Parlement, les libéraux 115, les NPD 26 et les créditistes 6.

Balance du pouvoir

Tels quels, les résultats du 22 mai permettent à M. Broadbent de jeter le poids de ses troupes aux côtés des libéraux s'il décide de provoquer la chute du gouvernement par un vote de méfiance aux Communes.

En échange de son soutien, il pourrait exercer une influence sur la politique de M. Clark, bien que ce dernier ait déjà déclaré qu'il gouvernerait comme s'il disposait de la majorité parlementaire.

Cependant, les dépouillements judiciaires pourraient finalement donner aux créditistes de M. Fabien Roy la balance du pouvoir.

Les dépouillements judiciaires auront lieu cette semaine dans les circonscriptions suivantes:

Parkdale-High Park, (région de Toronto), où le libéral Jesse Flis a battu le conservateur Yuri Shymko par 61 voix;

Halifax, où le conservateur George Cooper a battu le libéral Brian Flemming par 24 voix, et;

Vancouver-centre, où le libéral Art Phillips a battu le conservateur Pat Carney par 100 voix.

Un dépouillement pourrait également avoir lieu dans:

South West Nova, en Nouvelle-Ecosse, où le libéral Coline Campbell a battu le conservateur C.E. Haliburton par 10 voix seulement.

Nunatsiak, dans l'extrême nord, où le néo-démocrate Peter Ittinuar a battu le libéral Tagak Curley par 75 voix.

Les résultats de ces dépouillements judiciaires ne seront connus que vers la fin de cette semaine, ou le début de la suivante.

Si, par suite de ces dépouillements, les conservateurs se retrouvaient à 6 voix de la majorité, M. Fabien Roy pourrait fort bien acquiescer une force politique hors de proportion avec l'importance numérique de son parti.

Dans l'état actuel des choses, la rumeur court que M. Clark aimerait bien que le libéral James Jerome demeure à la présidence des Communes, ce que M. Jerome ne semble pas dédaigner.

Pour le moment, M. Clark a amplement le temps d'y penser. M. Jerome demeure, en tout état de cause, président jusqu'à la réunion du nouveau Parlement l'automne prochain. Tout au long de l'été, donc, il assumera ses fonctions de président, notamment la gestion et l'entretien

des cinq édifices du Parlement et de ses divers services.

Ministres

Aucune rumeur concernant les ministres n'a été confirmée. Pour le moment les noms suivants sont avancés, mais sous toute réserve:

John Fraser, de Vancouver-Quadra, ministre des Pêcheries;
John Wise, d'Elgin, Ontario, ministre de l'Agriculture;

Jack Murta, de Lisgar, Manitoba, ministre en charge de l'Office du blé, et;

Perrin Beatty, de Wellington-Dufferin-Simcoe, ministre de l'Environnement.

Pour le ministère des Affaires extérieures on cite les candidats suivants: David McDonald, d'Emont, Ile du Prince-Edouard;

Ron Ritchie, député de York-est, à Toronto, élu pour la première fois et vice-président de l'Institut canadien des affaires internationales;

Flora MacDonald, de Kingston, Ont. qui, dans le cabinet fantôme, assumait le portefeuille des Affaires interprovinciales.



Joe Clark

Dollar canadien

Aux spéculateurs, on conseille de chercher ailleurs

WINNIPEG (PC) — La firme Richardson Securities Inc., a conseillé à ses clients de ne plus spéculer

sur le marché à terme des dollars canadiens, étant donné que le gouvernement conservateur pourrait instituer un taux fixe pour le dollar.

Dans un bulletin publié après les élections fédérales du 22 mai, la firme rappelle qu'au cours de la campagne électorale, les conservateurs avaient critiqué la politique monétaire suivie par les libéraux.

Etant donné que M. Clark pourrait décider de revenir devant les électeurs d'ici 18 mois, il serait susceptible d'instaurer un taux fixe — à un niveau arbitraire — par rapport au dollar américain.

Ce taux, selon la firme, pourrait être de 87 cents US, ajoutant que les

conseillers du gouvernement Clark pourraient opter pour le taux de 86 ou même 85 cents.

L'auteur de cette analyse, M. Harold Davis, a déclaré mercredi qu'il n'avait aucune information concrète sur la décision que le nouveau gouvernement pourrait prendre.

Il n'en demeure pas moins, dit-il, que les spéculateurs pourraient orienter leurs investissements vers d'autres secteurs.

Aux spéculateurs nous disons simplement: "Cherchez ailleurs."

Ces derniers jours, les contrats à terme sur les dollars canadiens pour cette

année se négociaient aux environs de 86 1-4 et 86 1-2 cents US.

Selon M. Davis, les conservateurs ne croient pas que des emprunts extérieurs ou des interventions massives sur le marché monétaire soient de bons moyens de contrôler la valeur d'un dollar flottant.

Et, dit-il, comme la plupart des gens ne saisissent pas la signification des fluctuations monétaires et considèrent une baisse du dollar comme le signe d'une mauvaise gestion, les conservateurs pourraient en conclure que l'instauration d'un taux fixe serait une mesure populaire.

Pétrole

La hausse des prix incitera le PPC à l'action

OTTAWA (PC) — Le nouveau gouvernement conservateur devra agir rapidement pour définir une politique des prix du pétrole sur le marché domestique, à la lumière des hausses rapides et soutenues des prix sur le marché mondial.

Protégés par des subventions fédérales, les prix domestiques augmenteront de \$1 le baril le 1er juillet et de nouveau le 1er janvier, portant ainsi le nouveau prix à \$14.75 le baril.

Une hausse de \$1 à ce niveau se traduit généralement par une augmentation d'environ trois cents le gallon d'essence ou d'huile à chauffage pour le consommateur.

Cependant, les prix ont augmenté de façon dramatique à l'échelle mondiale, ce qui a accru l'écart avec les prix en vigueur au Canada et empêché le Canada de les augmenter graduellement jusqu'au niveau mondial, qui s'élève actuellement à \$23.

L'objectif des conservateurs est d'assurer l'autonomie énergétique du pays d'ici 1990, rendant ainsi le Canada indépendant des 500,000 à 600,000 barils de pétrole qu'il doit actuellement importer tous les jours.

Le gouvernement fédéral subira des pressions accrues de la part de l'Alberta, la princi-

pale province productrice de pétrole, l'incitant à accélérer les hausses de prix domestiques afin de donner à l'industrie les revenus nécessaires pour développer de nouvelles ressources.

Le premier ministre élu, M. Joe Clark, a fait campagne sur la nécessité d'améliorer la coopération entre le pouvoir central et les provinces.

Les nouveaux pourparlers avec l'Alberta au sujet des prix donneront la possibilité au prochain ministre de l'Energie de mettre cette théorie en pratique.



SUZY SHIER SE RENOVE

AFIN DE MIEUX VOUS SERVIR

SPECIAUX EXTRAORDINAIRES

OCCASION UNIQUE

Veillez prendre note que notre magasin fermera ses portes pour rénovation le 9 JUIN et cela pour une période d'environ 1 mois.

SURVEILLEZ NOTRE RE-OUVERTURE BIENTOT!

Lot de gilets tricot, coton
Régulier: \$9.98
SPECIAL: **\$5⁹⁸ \$7⁹⁸**

Lot de jupes, blouses et pantalons
SPECIAL: **\$16⁹⁸**

Lot d'imperméables
Régulier: \$65.00
SPECIAL: **\$39⁹⁸**

Lot de gilets de ratine de velours et 100% acrylique.
Quantité limitée.
Régulier: \$33.00 et \$26.00
SPECIAL: **\$12⁹⁸**

Ensembles 2 pièces
Quantité limitée.
Régulier: \$145.00 et \$115.00
SPECIAL: **\$69⁹⁸**

SUZY SHIER
LA "OU CA BOUGE"

De tout pour la jeune sophistiquée.
Place du Saguenay
549-4863



canada en bref

Patates avariées

FREDERICTON (PC) — Le Canadien National et CP Rail ont été condamnés à verser \$500,000 à trois compagnies exportatrices de patates du Nouveau-Brunswick pour des avaries causées à des expéditions destinées à l'Europe.

Dans un jugement rendu le 18 mai mais publié seulement lundi, le juge Paul Barry, de la division du banc de la reine de la Cour suprême provinciale, se prononce sur le cas de centaines de wagons de patates arrivés à Halifax et à Saint-Jean, entre novembre 1976 et janvier 1977, dans un état impropre à la consommation.

Le système de réfrigération des wagons avait été défectueux et il y avait eu aussi des retards sur les quais.

Les compagnies ainsi dédommagées sont McCain's Produce, Pirie Potato et Toner Brothers.



Rôle sérieux

TORONTO (PC) — Tim Benson, en sa qualité de président de l'Association des ingénieurs ontariens, prend sa fonction au sérieux.

Les problèmes existaient bien avant qu'il n'accède à ce poste dernièrement. Il entend les régler avec diligence et doigté.

Les ingénieurs ontariens, tout comme d'autres professionnels, ont fait l'objet d'une longue étude gouvernementale. On a examiné, entre autres, la manière dont ils s'acquittent de leurs fonctions auprès du public.

Pour M. Benson, cette étude est confuse. D'une part, dit-il, le comité d'étude voudrait imposer un certain contrôle sur la profession; d'autre part, il reconnaît ses excellents états de service au public.

Recomptage ordonné

VANCOUVER (PC) — Un recomptage judiciaire dans la circonscription de Vancouver-Centre a été ordonné, lundi, à la suite d'une requête en ce sens du Parti progressiste-conservateur.

Vendredi, une compilation officielle des bulletins de l'élection du mardi 22 mai donnait vainqueur l'ancien maire de Vancouver Art Phillips, libéral, avec 15,437 voix, soit 100 de plus que le tory Pat Carney.

Ce dernier avait toutefois été déclaré vainqueur le soir de l'élection, par seulement deux voix de majorité. L'avance provisoire de M. Phillips en fait l'unique député libéral fédéral à l'ouest du Manitoba et donne 115 sièges aux libéraux et 135 aux conservateurs.

Le juge David Campbell, de la Cour de comté, entreprendra le recomptage mercredi, en présence de représentants des deux candidats, et le résultat définitif est attendu d'ici la fin de semaine.

Trudeau à Montréal

OTTAWA (PC) — Pour ce qui pourrait être sa dernière activité publique en tant que chef du gouvernement canadien, le premier ministre sortant, M. Pierre Trudeau, assistera mercredi à Montréal à un dîner-bénéfice au profit du centre François-Michel pour les enfants handicapés.

C'est ce qu'a annoncé hier le bureau du premier ministre, précisant que M. Trudeau ne prendra pas la parole au cours de cet événement, qui s'inscrit dans le cadre de l'Année internationale de l'enfance.

M. Trudeau continue d'assumer la direction du gouvernement canadien jusqu'à lundi, le 4 juin, alors qu'aura lieu la passation des pouvoirs au nouveau premier ministre élu, M. Joe Clark, qui a remporté l'élection du 22 mai dernier.

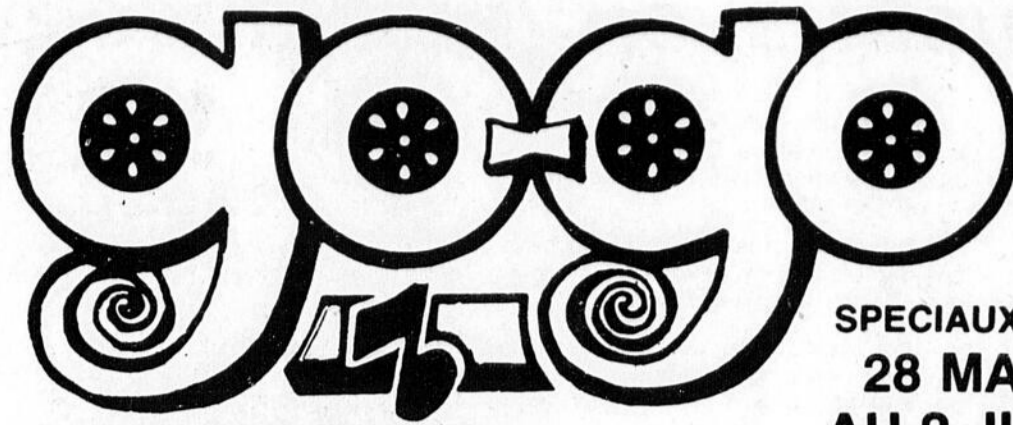


Démission de Collver

REGINA (PC) — M. Dick Collver a annoncé, mardi, qu'il a remis sa démission comme chef du Parti progressiste-conservateur de la Saskatchewan et que son successeur sera choisi à l'occasion d'un congrès qui aura lieu en novembre.

A VOTRE MARCHÉ

NOUS VENDONS LE VIN ET LE CIDRE



SPECIALS DU
28 MAI
AU 2 JUIN

COMPAREZ LA QUALITE
DE NOS VIANDES,
FRUITS ET LEGUMES...
VOUS SEREZ
AGREABLEMENT
SURPRIS!

FRUITS ET LEGUMES
FRAIS TOUS LES JOURS

BAS PRIX
TEMPORAIRES

VIANDE
PRE-EMBALLÉE A 100%
POUR DE MEILLEURS PRIX

Pommes de terre
Produit du Québec, Canada, no 1, sac 50 lb.
2³⁸

Oeufs "A" gros
.96 la douz.

Dindes congelées
UTILITE, de 5 à 12 lb.
.98 La livre

Salade fraîche en feuilles
Produit du Québec, Canada, no 1, 2 pieds. **.56**

Echalotes fraîches
Produit du Québec, 2 paquets. **.28**

Champignons frais
Cello 8 onces, produit du Canada, chacun. **.78**

Raisins rouges
EMPEREUR, produit des U.S.A. lb. **.78**

Epinards frais
Produit du Québec, cello 10 onces, chacun. **.58**

Essuie-tout Viva paquet de 2 rouleaux BPT 1¹⁴	Jus de tomate Bright's, boîte 19 oz BPT .28
Sauce à hot chicken Roberto, boîte 14 oz BPT .28	Shampooing Halo contenant plastique, 350 ml BPT 1⁶⁸
Mélange à gâteau blanc, chocolat, sachet 8.8 oz BPT .38	Guimauves Aéroformées de Kraft, Jets, sac de 11 oz BPT .48
Graisse Tenderflake boîte 1 lb BPT .64	

Longe courte de boeuf
Congelée, importée, complète, la livre **1⁹⁸**

Steak haché frais, maigre
La livre. **1⁹⁸**

DEGUSTATION PRODUITS COORSH

Saucisses fumées
COORSH, ordinaires, paquet de 1 lb. la livre **1³⁸**

Saucisses fumées
B.B.Q., COORSH, paquet de 1 lb. la livre **1⁵⁸**

Pizzas Coorsh garnies
13 oz, chacune **1⁷⁸**

BAS PRIX PRIX GO-GO, BAS PRIX TOUS LES JOURS				
Conditionneur d'air GLADE assorti 170 g .88	Couches jetables PAMPERS, premiers pas, 23 lb et plus, boîte de 24 3⁵⁸	Peinture latex semi-lustree blanche, intérieur ou extérieur, ELEGANT, le gallon 9⁹⁸	Farine FIVE ROSES, sac de 20 kg 8³⁸	Fèves au lard CLARK, boîte 28 oz .84
Biscuits petit beurre de VIAU, boîte 24 7 oz 1⁵⁴	Pois verts IDEAL, choix # 4, boîte 19 oz .46	Peinture émail gris à plancher, intérieur ou extérieur, GoGo ou semi-lustree blanche, intérieur, le gallon 6⁸⁸	Céréales RICE KRISPIES de KELLOGG'S, boîte 350 g .88	Chocolat instantané CARNATION, boîte 12 sachets 1⁸⁴
Mini-salade de fruits DEL MONTE, 4 boîtes de 5 oz 1²⁶	Betteraves marinées HABITANT, bocal 24 oz .88		Thé SALADA orange, Pekoe, boîte 60 sacs 1⁸²	Marmelade Good Morning 3 fruits, bocal 24 oz 1³⁴